

DANS CE NUMÉRO

SPÉCIAL DIGITALISATION 20 PAGES

SPÉCIAL DIGITALISATION

Les cahiers du **Canard Libéré**

La DGCCT à la pointe de l'administration électronique
L'usager est roi

Transformation numérique en Afrique du Nord et Moyen-Orient
Les conseils de la Banque mondiale

La transformation digitale en marche
LE MAROC CULTIVE LA NET ATTITUDE

L'intelligence artificielle à la rescousse

Quelle entreprise êtes-vous ?

Levées de fonds des Startups marocaines
Encore loin du compte

Déboires techniques et financiers du nouveau port de Safi

Le rapport accablant de la cour des comptes

Page 30

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Seizième année N°685 vendredi 1er avril 2022 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Retour à GMT

L'heure biologique rétablie

Page 28



Ghita Mezzour.

Le feuilleton judiciaire du Ramadan débarque

Sghir Babor ou le Titanic marocain

Page 8

Séisme dans le département de Aït Taleb

La justice passe au scalpel les marchés frauduleux de la santé

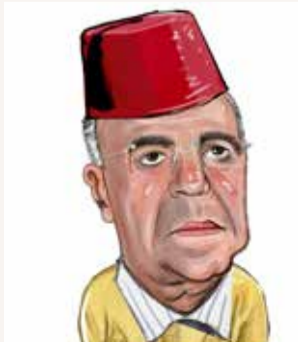
L'enquête judiciaire sera-t-elle élargie à de gros pontes du ministère de la Santé ?

Page 11

L'ENTRETIEN - À PEINE- FICTIF DE LA SEMAINE

AHMED TAOUFIK

Ministre des Habous et des Affaires islamiques

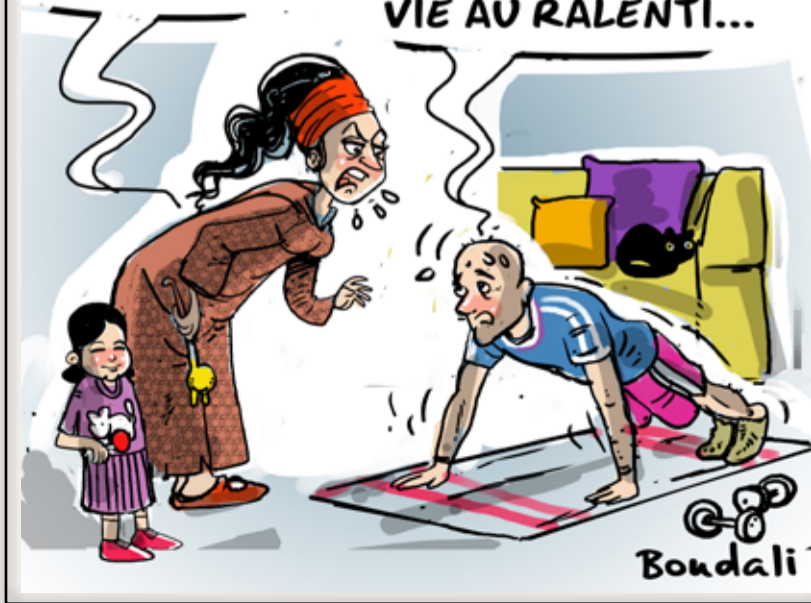


Prière de ne pas baisser les bras...

Page 32

RAMADAN EST LÀ...

QU'EST-CE QUE TU FAIS ? C'EST RAMADAN, JE M'EXERCE À LA VIE AU RALENTI...



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

OCP distribue des dividendes historiques



Mostafa Terrab, PDG de OCP Group.

Page 5



Confus de CANARD



Abdellah Chankou

Une énergie à renouveler

Les guerres ne provoquent pas seulement tueries, destructions et désolation. Elles sont aussi des accélérateurs de changements, voire de ruptures qui font avancer le monde. Ainsi de la guerre déclarée à l'Ukraine par le président russe Vladimir Poutine. Les petits écrans sont saturés d'images de massacres de civils et de migrations massives des populations. Mais l'onde de choc des hostilités touche la planète entière, notamment l'Europe dont les dirigeants ont pris soudainement conscience de leur grande dépendance au gaz russe et de l'urgence d'en sortir. Si dans l'immédiat, il s'agit pour les pays de l'UE de diversifier leurs sources d'approvisionnement pour faire tourner leurs usines et chauffer les foyers, sur le long terme, le principal enjeu est de miser davantage sur les énergies renouvelables fournies par l'éolien et le solaire mais aussi le biogaz issu des déchets agricoles et ménagers. Les experts de la commission de Bruxelles, qui ont mis sur la table toutes les options, planchent sur d'autres pistes qui, conjuguées les unes aux autres, permettraient à l'Europe de vivre d'ici à quelques années avec « zéro hydrocarbure russe ».

De par sa dimension planétaire et ses diverses implications économiques et géostratégiques, le conflit russo-ukrainien est en train d'accélérer la transition énergétique qui a démarré dans plusieurs pays du globe. L'atteinte de la neutralité des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) qui sont néfastes pour l'environnement pourrait dès lors intervenir avant cette échéance initiale.

Comme de nombreux pays industrialisés ou en développement non producteurs des hydrocarbures, le Maroc est conscient de l'importance vitale de l'indépendance énergétique. Produire sa propre énergie sans être à la merci des bouleversements fâcheux des marchés, qui sont porteurs d'instabilité économique mais aussi de risques sociaux, n'a pas de prix. Et c'est titre que le Royaume est concerné par cette guerre mondialisée qui fait évoluer son économie dans un contexte très délicat avec une pression grandissante sur ses finances publiques du fait de la hausse vertigineuse des charges de la compensation (gaz butane et subvention des transporteurs) induite par la flambée spectaculaire des cours mondiaux du pétrole. Certes, ce retournement de conjoncture brutal, qui grève sérieusement le pouvoir d'achat du grand nombre, a de quoi - par ailleurs - conforter les décideurs marocains dans leurs choix de miser

très tôt sur les énergies renouvelables, même si l'objectif initial de 42% d'énergies propres dans la capacité de production d'électricité à l'horizon 2020 n'a pas été atteint. Mais curieusement, cette crise préjudiciable à plus d'un titre n'a inspiré aucune réflexion d'envergure au Gouvernement qui s'est limité à sortir son chéquier pour dissuader les transporteurs de répercuter ces hausses sur les prix des produits de grande consommation et les déplacements en transport en commun. Mais jusqu'à quand ?

Là où le Royaume a du mal à avancer c'est dans la traduction de ses engagements environnementaux forts en actes concrets dans la vie des Marocains. A commencer par le secteur automobile où le pays roule à contre-courant de la dynamique mondiale. Si en Europe, le marché des véhicules hybrides représente quelque 20% du parc automobile, au Maroc, il est à peine de 3%. Pas de quoi rouler des mécaniques. Cette situation s'explique par une multitude de freins, notamment la cherté des véhicules électriques, la faiblesse de la sensibilisation à l'urgence climatique et l'inexistence d'un réseau de bornes de recharges.

L'absence de mesures d'aide et autres incitations fiscales accordées aux acheteurs de modèles plus respectueux de l'environnement, à l'instar de ce qui se passe en Europe, contribuent tout aussi bien au maintien de la diésélisation du marché national dans des proportions considérables.

Le pays, qui a fait jaillir du désert de Ouarzazate le plus grand complexe solaire du monde, a bizarrement imposé des mesures jugées restrictives aux autoproducteurs d'électricité dans le nouveau cadre juridique en la matière, adopté en novembre 2021 en conseil de Gouvernement, qui ressemble à s'y méprendre à un code pénal bis. L'énergie électrique

doit être produite pour sa propre consommation et en cas d'excédent, celui-ci doit être obligatoirement dans la limite de 10%.

Autrement, le contrevenant encourt des sanctions pénales et financières. Au lieu de les rassurer en libérant les énergies, les professionnels du secteur ont exprimé de vives inquiétudes sur un texte dont ils ont critiqué de nombreuses dispositions. Ce genre de couacs met en lumière le décalage entre la stratégie officielle et les besoins du pays réel. Là où l'on voit que la transition énergétique, célébrée dans les discours, a du mal à déployer ses ailes dans la réalité de tous les jours et à faire son entrée dans la vie des gens. ▀

Là où le Royaume a du mal à avancer c'est dans la traduction de ses engagements environnementaux forts en actes concrets dans la vie des Marocains.

COMMUNIQUÉ

AL MADA LANCE LE PLUS GRAND FONDS DE VENTURE CAPITAL À CAPITAUX AFRICAINS

Casablanca, le 18 mars 2022

Afin d'accompagner l'essor des startups au Maroc et plus généralement sur le continent Africain, Al Mada lance un fonds de Venture Capital dédié à l'innovation, d'une taille de 100 millions d'euros soit 1,1 milliard de dirhams. Ce fonds sera ouvert à des investisseurs institutionnels Marocains de premier plan.

Le financement des startups africaines a connu une croissance exponentielle (~12x) au cours des cinq dernières années. Pourtant, ce financement représente moins de 1% des investissements mondiaux en Venture Capital. Fort de ce constat, Al Mada lance le plus grand fonds de Venture Capital à capitaux africains.

Construire un vecteur de l'innovation panafricain

Ce fonds panafricain «evergreen» contribuera au développement de startups émergentes et prometteuses spécialisées dans les technologies et les innovations dans les secteurs d'avenir du continent : les services financiers, la santé, la logistique, l'éducation ou encore les énergies renouvelables, entre autres.

Le fonds a ainsi vocation à prendre des participations minoritaires dans des startups innovantes et en forte croissance ayant atteint une certaine maturité, afin de les accompagner dans leur développement.

Ce fonds permettra d'aider les startups à grandir et à exprimer leur plein potentiel en fournissant aux startups sélectionnées, outre les capitaux apportés, un soutien à haute valeur ajoutée : en facilitant l'accès aux réseaux pertinents, en organisant des partenariats stratégiques et en travaillant en étroite collaboration avec les entrepreneurs pour saisir les opportunités de croissance sur le continent.

L'apport Al Mada : un accélérateur de croissance et un investisseur responsable au service des talents du continent

Al Mada est ravi d'apporter son expérience en matière d'investissement, en tant qu'acteur de référence panafricain centenaire, aux jeunes entrepreneurs innovants qui construisent l'Afrique de demain. Ces startups pourront ainsi s'appuyer sur sa solide expertise et de celle de ses équipes spécialisées en Venture Capital.

À propos d'Al Mada.

Al Mada est l'un des plus grands fonds d'investissement opérant en Afrique avec une présence dans 27 pays et détenant des participations opérant dans divers secteurs au cœur de l'économie africaine : services financiers, matériaux de construction, télécommunications, mines, énergie, tourisme, immobilier, commerce de détail et distribution. Al Mada a une philosophie d'investissement à long terme, basée sur le développement de projets à fort potentiel de création de valeur. Al Mada place la responsabilité d'entreprise au cœur de sa mission, en suivant les normes de responsabilité sociale les plus élevées.

www.almada.ma



Côté BASSE-COUR



Beurgeois GENTLMAN 79

Khouribga, une ville française...

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates "Loufisse" voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". Vingt-deux ans plus tard, 1942, l'année du débarquement des Américains au Maroc a marqué les mémoires. Cette année-là avait des similitudes avec l'actuelle 2022 et l'invasion de l'Ukraine par Poutine qui est entrain de raser ses bâtiments : « Rase Poutine ! Rase... » lui crie son mauvais génie. 3am jou3a (année de la famine), 1942 est décrite comme "3am lalimane (l'année des Allemands)", évoquant les morts enterrés à la hâte sans linceul, les mariées qui n'ont rien à porter et les réquisitions abusives de cheptel par les Ouled La97... Un de ces fils de Pétain, Noguès (Guerga3 en Marocain, Noyers en Occitan) ne perdit pas de temps pour recevoir les Alliés à coup de canon. Les marins de la flotte de Vichy se battirent, sous la protection illusoire d'écrans de fumée, inefficaces faces aux radars de l'US Navy. Comme en Ukraine de nos jours, les combats furent meurtriers et la lutte inégale. Les navires de guerre des forces alliées étaient équipés de radars et de sonars dont ne disposaient pas les bâtiments de la marine de Vichy qui n'avait pu être modernisée et manquait d'entraînement. À quai, le cuirassé Jean Bart fut coulé sur place. Le croiseur Primauguet fut coulé lui aussi ainsi que plusieurs contre-torpilleurs, torpilleurs, sous-marins et avisos, après une lutte inutile. La seconde escadre légère fut entièrement perdue et les bâtiments hors de combat furent échoués à la côte ou sabordés pour épargner les équipages survivants. N'étant pas sûr de vaincre sur le littoral, le Guerga3 Noguès des Noyers proposa au Sultan Mohammed Ben Youssef de se replier avec lui à l'intérieur du pays, 5ribga n'étant qu'à une centaine de kilomètres à l'est de Casablanca, pour y engager des opérations de guérilla contre les Alliés. Mais, le Sultan refusa de suivre les conseils des Ouled La97... Pendant trois jours, des combats acharnés se déroulèrent à Casablanca, à Pont-Blondin (Fdala, l'actuelle Mo7amedia) et Safi, ainsi qu'à Port-Lyautey (Mahdia et l'actuelle 9nitra) qui défendait l'embouchure du fleuve Sebou avec une batterie de canons de marine, la base aéronavale et le port fluvial, avec de fortes pertes dans les deux camps : à Oran et au Maroc, les fils de Pétain déplorèrent en trois jours 1346 morts et 1997 blessés, contre 479 morts et 720 blessés du côté des Alliés. Au soir du 8 novembre 1942, les têtes de pont de Casablanca et Safi sont assurées, celle de Mahdia est incertaine, des renforts venant de France sont attendus. Le général Juin ordonne le cessez-le-feu au Maroc « au nom du Maréchal empêché » en invoquant l'invasion allemande de la zone sud. Le jour de la reddition des troupes vichystes, plusieurs navires nazis arrivent dans la rade de Casablanca et entament des opérations contre les bâtiments alliés. Le 12 novembre, quatre bâtiments américains sont coulés et un destroyer et un pétrolier sont endommagés par les Nazis. Manœuvres qui durèrent jusqu'au 16 novembre, date à laquelle un sous-marin nazi fut coulé par les Alliés.

Les Nazis, bien qu'ayant pris par surprise les Alliés, n'eurent pas d'influence décisive sur la prise de contrôle du Maroc. Le général de Gaulle qui n'avait été ni consulté ni mis au courant du débarquement par Roosevelt et Churchill, arrive à Alger pour empêcher que le pouvoir ne lui échappe. Deux mois plus tard, pendant une dizaine de jours, entre le 14 et 24 janvier 1943, la conférence d'Anfa est organisée à Casablanca. Elle réunira Roosevelt, Churchill et de Gaulle. Le Sultan Mohamed Ben Youssef va saisir l'opportunité pour soumettre la revendication de l'indépendance du Maroc et la proposition d'adhésion du futur Maroc indépendant à la Charte Atlantique. Roosevelt avait exprimé son soutien. OTAN en emporte le vent, dirait de nos jours, en 2022, le zélé en ski ukrainien. L'humoriste de trop selon Rase Poutine qui n'aime pas trop "rigouuuler" de peur de faire craquer la couture du lifting de son visage rigidifié par le botox. ▶ (A suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Bourita pour la première fois en Israël



Antony Blinken et Aziz Akhannouch.

Pour la première fois depuis la normalisation des relations entre le Maroc et Israël, en décembre 2020, le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, s'est rendu en Israël. Objectif de la visite : participer sous l'égide du secrétaire d'État américain Antony Blinken au sommet du Néguev (désert situé dans le sud du pays) aux côtés de ses homologues de Bahreïn, des Émirats arabes unis et de l'Égypte. Ce sommet de deux jours (dimanche 27 et lundi 28 mars) entre Israéliens, Américains et quatre pays arabes a été qualifié d'historique. « J'espère qu'on se reverra bientôt dans un désert différent mais avec le même esprit ». Le chef de la diplomatie marocaine a fait sensation avec sa phrase prononcée en clôture des travaux de ce sommet et qui fait allusion au Sahara marocain. Antony Blinken et Nasser Bourita se sont retrouvés le lendemain mardi au Maroc où le haut responsable US, qui a également eu une entrevue avec le Premier ministre Aziz Akhannouch avant de s'envoler pour Alger, a réitéré son soutien au plan d'autonomie du Sahara marocain. La tournée de M. Blinken dans le Golfe et au Maghreb vise « à consolider un partenariat stratégique régional » dans deux zones en proie aux tensions.

« Génération green » fertilise la région de Meknès

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts a inauguré, vendredi 25 mars à El Hajeb « Dar Almoustatmir Al Qaraoui ». A Meknès, Mohamed Sadiki a également inauguré le « Centre Régional des Jeunes Entrepreneurs Agricoles et Agro-alimentaires » (CRJEA). Réalisée par le groupe de Crédit Agricole du Maroc (GCAM), « Dar Almoustatmir Al Qaraoui » vise à promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural dans le cadre de la stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 ». A cette occasion, le président du GCAM, Tariq Sijilmassi, a rappelé les objectifs de « Dar Almoustatmir Al Qaraoui » : établir une synergie entre les services du Crédit agricole et ceux du ministère de l'Agriculture afin de faciliter les démarches des porteurs de projets en l'accompagnant mieux dans leur processus entrepreneurial. Le « Centre Régional des Jeunes Entrepreneurs Agricoles et Agro-alimentaires », situé à l'Agropolis de Meknès, dispose de 32 antennes sur le territoire de la région Fès-Meknès. Cette structure offre une assistance complète (conseil, expertise...) au profit des jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat en agriculture et en agro-alimentaire.



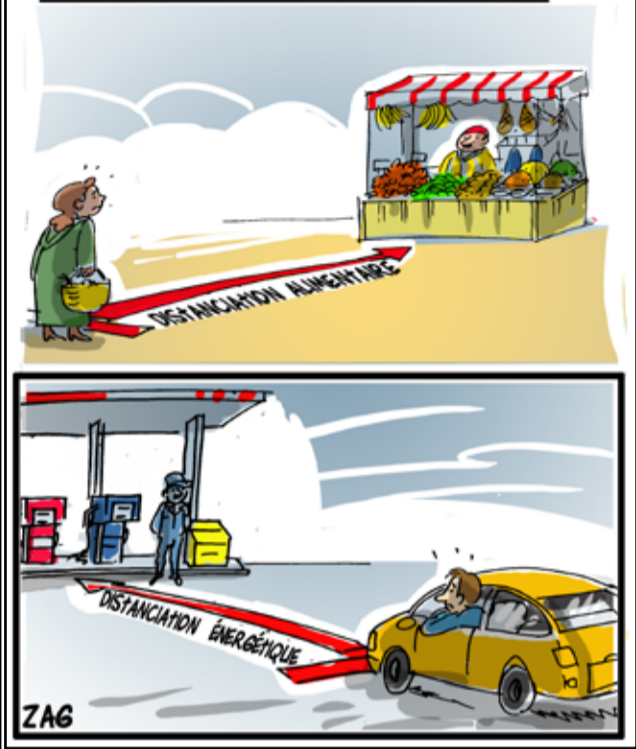
Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture.



Côté BASSE-COUR



D'UNE DISTANCIATION À L'AUTRE



Décalage des saisons...

Alors que le Maroc s'acheminait vers une année de sécheresse, les dernières précipitations de ce mois de mars accompagnées d'importantes chutes de neige ont relancé l'espoir chez plus d'un. D'abord chez les agriculteurs des cultures printanières-celles des céréales étant compromises-mais aussi les éleveurs dont le bétail va pouvoir profiter d'un bon couvert végétal. En plus du remplissage des barrages dont certains avaient atteint leur plus bas niveau historique, ces pluies sont aussi très utiles pour alimenter les nappes phréatiques qui sont à sec dans de nombreuses régions du pays. Le climat de ce mois de mars est inhabituel, ressemblant étrangement à celui de l'automne et de l'hiver. Ce n'est pas un temps printanier marqué habituellement par quelques jours de pluie fine. Cette situation montre un décalage des saisons dont les responsables doivent tenir compte pour un meilleur encadrement des fellahs appelés à adapter leurs calendriers de cultures à ces changements climatiques.

OCP distribue des dividendes historiques



Mostafa Terrab, PDG de OCP Group.

A résultats exceptionnels, dividendes exceptionnels. L'année 2021 aura été faste pour le groupe OCP qui a décidé, à l'issue de la réunion de son conseil d'administration, de distribuer des dividendes de l'ordre de 8,1 milliards de DH au profit de l'État actionnaire pour un chiffre d'affaires de 84,3 MMDH, en hausse de 50% par rapport à l'exercice précédent. C'est par un communiqué, citant abondamment son président Mostafa Terrab, que le leader mondial des phosphates a expliqué de manière circonstanciée les éléments objectifs de sa performance exceptionnelle: une « hausse progressive des prix tout au long de l'année, associée à notre capacité à satisfaire la demande sur l'ensemble de la chaîne de valeur, a permis une augmentation de 50% de notre chiffre d'affaires et une hausse de 94% de l'EBITDA, grâce à une production efficiente qui a plus que compensé l'impact de la hausse des coûts des intrants ». Ce qui a permis, a ajouté M. Terrab, de réaliser « une croissance significative à deux chiffres du chiffre d'affaires dans tous les segments en 2021, portée par une hausse de 57% des engrais, qui comptaient pour

61% du chiffre d'affaires total ». Cette performance remarquable valide la pertinence de la stratégie du groupe fondée sur « l'agilité commerciale et la flexibilité industrielle d'OCP », deux outils d'excellence mis en exergue par M. Terrab qui les considère comme « des atouts majeurs pour répondre efficacement aux évolutions de la demande. » La marge d'EBITDA, ratio qui mesure le degré de rentabilité d'une entreprise par rapport à ses processus opérationnels, s'en est trouvée hissée à « un niveau record de 43% ». Ce qui correspond à une hausse de 100 points de base en comparaison de l'exercice 2020, précise le président d'OCP qui a « réalisé d'importants investissements dans l'innovation et la recherche et développement pour étendre considérablement la customisation de sa production, développer de nouvelles techniques d'exploitation minières dotées d'analyse numérique, rationaliser les opérations et augmenter la production et l'utilisation de sources d'énergie verte ». Le géant mondial des engrais cueille aujourd'hui les fruits de la transformation industrielle opérée depuis l'arrivée à sa tête de Mostafa Terrab en 2006.

Affaire Pegasus : La justice française juge irrecevable la plainte du Maroc !

Le tribunal de Paris a jugé vendredi 25 mars irrecevable la plainte en diffamation déposée par les autorités marocaines dans la fameuse affaire Pegasus, du nom du logiciel d'espionnage fabriqué par la société israélienne NSO Group. Pour débouter le plaignant, les juges ont exhumé un article d'une ancienne loi, datant de 1881, sur la liberté de presse « qui ne permet pas à un État, qui ne peut pas être assimilé à un particulier au sens de ce texte, d'engager une poursuite en diffamation ». Encore faut-il savoir si les articles publiés dans les médias français (Radio France, Le Monde, France

Médias Monde, Mediapart, L'Humanité) ayant relayé au cours de l'été de l'année dernière les accusations portées par l'organisation Forbidden Stories et l'ONG Amnesty International d'utilisation par le Royaume du logiciel incriminé pour espionner ses opposants et même des personnalités étrangères comme Emmanuel Macron, relèvent du droit d'informer ou d'autres entreprises aux objectifs innovés. Pour le Maroc et ses avocats, il s'agit d'allégations infondées puisque les médias mis en cause, encartés sous le consortium Forbidden Stories, n'ont apporté la moindre preuve que le Maroc possédait le logiciel Pegasus et qu'il

s'est livré réellement à des opérations d'écoutes illégales, se contentant d'indiquer avoir analysé plusieurs centaines de téléphones portables dans plusieurs pays dont le Maroc, l'Arabie Saoudite, le Mexique, la Hongrie, les Émirats arabes unis, l'Inde et le Togo. Ces États ont été accusés d'avoir détourné la vocation de l'outil en question destiné initialement à surveiller des individus ou des organisations impliqués dans des projets terroristes ou à caractère criminel. Les avocats du Maroc ont fait appel de la décision du Tribunal de Paris avec l'espoir que les arguments de leur client seraient écoutés.

Chabat tombe au Front



Il doit une fière chandelle à Hamid Chabat. « Il » c'est un certain Mustapha Benali qui était jusque-là un illustre inconnu lui et sa boutique partisane, le Front des Forces démocra-

tiques (FFD), produit d'une scission du PPS conduite en 1997 par feu Thami El Khyari. Et voilà qu'il sort de l'anonymat grâce à l'ex-patron de l'Istiqlal, à la faveur de sa révocation par les ins-

tances de ce hizbicule suite à son refus de s'expliquer devant un conseil disciplinaire. Motif : son implication présumée dans une conjuration pour prendre la place de l'actuel chef, inconnu au bataillon.

Du coup, l'Iznogoud de Fès, qui s'était rabattu sur le FFD (qui a tenu son 6ème congrès le week-end dernier) juste pour obtenir l'investiture aux dernières élections, a perdu son statut de secrétaire régional du FFD. Celui qui a raté son retour en politique est tombé sur un drôle de front. Celui du dés-honneur ?

RETOUR À GMT POUR LES BESOINS DU RAMADAN

JE VOUS SOUHAITE
UNE TRANSITION
HARIRIENNE REUSSIE...





Côté **BASSE-COUR**



COUP DE BEC

NOUREDDINETALLAL

C'est la crise !

LE PARTI DU BON SENS 103

Préparez-vous à vivre des moments difficiles, les amis... La vie va devenir de plus en plus chère et à moins d'obtenir une augmentation conséquente de votre patron bien-aimé, il vous faudra rogner sur l'accessoire et vous contenter du strict minimum. Parce que votre patron, déjà qu'il n'apprécie que modérément votre rendement, ne doit guère être dans les meilleures dispositions pour réserver une suite favorable à votre requête... Jugeant, sans doute que vous devriez vous estimer heureux qu'il ne vous ait pas remercié durant la période de vaches maigres covidiennes ! Et si vous êtes retraité comme Lhaj Miloud, c'est peut-être le moment d'essayer de reprendre du service si vous voulez éviter les fins de mois difficiles.

Mais rassurez-vous, il y a une solution à tout ! Pour le moment, notre valeureux Gouvernement maintient son effort herculéen de subvention des produits de première nécessité... Au prix d'un déficit qui va en se creusant et d'une dégradation annoncée des grands équilibres macro-économiques chers à notre inamovible wali de Bank Al-Maghrib. Et si le Gouvernement fait un effort, il n'y a pas de raison pour que le peuple n'en fasse pas de même... «Baraka mel fchouch !» D'autant plus que c'est jouable, les amis, il suffit pour cela de s'organiser scientifiquement et de manière rationnelle ! Pour ce faire, il vous faudra apprendre à distinguer entre ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. Et il ne sera ici question que des besoins purement physiologiques au sens de la pyramide de Maslow : dormir, se nourrir, boire... Pour les autres besoins, à savoir la sécurité, l'appartenance, l'estime et l'accomplissement de soi, on verra plus tard... Comment? Non, un smartphone à 4.999 DH TTC ne fait pas partie des dépenses incompressibles !

Lhaj Miloud peut vous affirmer, au vu de sa propre expérience, qu'on peut vivre correctement avec 5.000 DH et terminer dans le rouge avec un salaire de 20.000 DH. Tout est question

d'organisation et de résistance à la tentation... Tentations qui vont se multiplier comme chaque année pendant le Ramadan... Mois de jeûne et de recueillement en théorie, mais d'excès en tous genres dans les faits ! Et comme chaque année, votre budget va exploser, si ce n'est déjà fait ! Bref, si vous voulez éviter de recourir aux services «désintéressés» de votre banquier ou, pire encore, d'une société de crédit à la consommation surfant sur les misères matérielles du petit peuple, vous avez intérêt à suivre les conseils dispensés gracieusement par Lhaj Miloud sur cette page ... Lhaj Miloud qui vous jure, la main sur le cœur, qu'il ne roule pas, ce faisant, pour les autorités !

Victuailles

Conseil n° 1 : on boit un grand verre d'eau à la rupture du jeûne. Comment ça, avant ou après la prière ? La question dépassant les compétences limitées de Lhaj Miloud, elle est à soumettre à votre fqih attiré ! Comme l'affirment à l'unisson nos amis nutritionnistes, les apports bénéfiques de l'eau ne sont plus à démontrer, et pour votre peau et pour votre poche ! Le précieux liquide étant encore abordable et disponible à peu près gratuitement au robinet, il n'est point nécessaire de se ruiner en eau dite minérale, à moins que ne vouliez absolument jeter votre argent par les fenêtres ! Il est prouvé que le plus intéressant dans l'eau en bouteille, ce n'est pas le contenu mais le contenant... que vous pouvez recycler à volonté ! Et l'idée n'est pas ici d'appeler au boycott d'une marque quelconque, entendons-nous bien ! En considérant que vous et votre petite famille consommez un bidon d'eau de cinq litres quotidiennement, au prix de 12 DH l'unité, vous faites mensuellement une économie de 360 DH et annuellement de 4.320 DH ! De quoi payer l'assurance de la voiture... Si vous en avez encore une ! Et là, Lhaj Miloud vous renvoie au conseil n° 3 qui n'est pas moins pertinent que les autres !

Conseil n° 2 : Après l'eau, que

consomme-t-on le plus pendant ce mois sacré, pour les uns, ou sacré mois, pour les autres ? Les dattes et la chebakka, effectivement ! Alors sachez que désormais, ce sera soit les dattes soit la chebakka, jamais les deux à la fois ! Et fini le temps des tables qui débordent de victuailles de tous genres dont on est incapable d'ingurgiter le quart de la moitié ! Parce que vous l'aurez remarqué, on jette généralement l'éponge après le premier bol de harira et si, on continue à avaler sans trop de conviction, c'est juste en perspective d'une nouvelle journée de jeûne, et qu'on risque le lendemain de regretter de ne pas avoir fait suffisamment de réserves ! Conseil n°3 : Les prix des carburants se sont envolés ? Mais ça ne vous faisait ni chaud ni froid jusqu'ici, puisque vous êtes un inconditionnel du diesel ! Votre empathie pour les bourgeois roulant en essence était plus que limitée jusqu'à ce que le prix de votre précieux gazoil ne flambe à son tour ! Pas de panique, la solution est toute trouvée ! Vendez votre vieux tacot et faites un placement judicieux de bon père de famille... Un jour, vous en remercieriez Lhaj Miloud ! Privilégiez la marche à pied, il n'y a pas de meilleur sport et de moins onéreux ! Ou, alors, empruntez

les transports en commun, lesquels sont de plus en plus présentables, il faut bien l'avouer, depuis que les communes ont commencé à prendre leur rôle au sérieux ou qu'elles sont un peu mieux contrôlées !

Conseil n° 4 : Pas de shour ! Quoi de plus désagréable que de mâcher sans savoir ce qu'on a dans le clapet, les yeux mi-clos et la bouche pâteuse, au milieu de la nuit alors qu'on n'a pas encore digéré la triple ration ingurgitée entre le shour et le dîner ! Pour ceux qui arrivent à délimiter des frontières nettes entre les différents repas ! Parce que Lhaj Miloud connaît des gens qui n'arrêtent pas de grignoter du ftour au shour !

Un petit dernier (conseil) pour la route, même s'il ne concerne pas tout le monde... C'est le moment ou jamais d'arrêter de vous intoxiquer... Et si vous ne le faites pas pour vous, alors faites-le pour les autres... A près de 40 dirhams le paquet, je vous laisse faire vos calculs ! Il y a bien sûr d'autres moyens de réaliser des économies substantielles tout en préservant sa santé... Lhaj Miloud et le Gouvernement comptent sur vous pour nous faire des propositions intéressantes... Et «Ramadan moubarak karim» à toutes et à tous !





Le Maigret du CANARD



Déboires techniques et financiers du nouveau port de Safi

Le rapport accablant de la cour des comptes

Programmé pour être livré en 2017, le nouveau port de Safi, adjudgé au profit d'un consortium maroco-turc, a pris beaucoup de retard à cause de fissures apparues dans le quai à charbon et bien d'autres désagréments. Explications.

Ahmed Zoubair

C'est l'histoire d'un naufrage racontée dans le rapport 2019-2020 de la Cour des Comptes.

Celle du nouveau port de Safi dont les travaux portent les marques d'incompétence des ministres PJD de l'Équipement, Abdelaziz Rabbah et son successeur Abdelkader Amara. Lancé par S.M le Roi Mohammed VI en avril 2013, le chantier, piloté au début par la direction des ports et du domaine public maritime avant qu'une direction, créée spécialement pour superviser le chantier, ne prenne le relais, a démarré par une série de défaillances qui ont abouti au renchérissement du coût initial du projet - 3,81 milliards de DH - de quelques milliards lourds !

Malfaçons

Stratégique pour cette belle ville de l'Atlantique, cette infrastructure portuaire, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030 visant à mieux positionner le Maroc sur le maritime international et celui de croisière, a été dimensionnée pour booster l'économie locale. Entre autres objectifs fixés, l'approvisionnement en charbon de la nouvelle centrale thermique de Safi, à raison de 7 millions de tonnes de charbon par an, et la satisfaction des besoins du groupe OCP, estimés à 15 millions de tonnes.

Mais les choses ne se passent pas comme prévu, et surtout telles qu'elles ont été consignées sur la belle plaquette du projet. En plus de l'enlisement du chantier, les travaux du quai à charbon sont suspendus. Résul-



Les deux ministres de l'Équipement PJD M. Rabbah et Amara, une gouvernance chaotique...

tat : un retard préjudiciable de près de trois ans sur le calendrier de livraison initial du projet fixé au mois de septembre 2017.

En cause, l'apparition de grandes fissures dans les fondations sous-marines du quai à charbon. Ce qui a nécessité une opération de démontage de cet ouvrage défaillant en vue de la récupération des blocs endommagés. Mais quelle est l'origine de cette défaillance technique ? Pour le savoir, une mission composée de la direction de l'aménagement du nouveau port de Safi et du cabinet superviseur du chantier ont effectué une visite du quai terminal à conteneur 3 (TC3) du port Tanger Med 2. Les deux ports ont en commun le cabinet d'études technique français Tecton qui a mis en œuvre la même solution

technique pour la construction des deux quais. Seule différence, l'entreprise qui a conduit les travaux pour l'un et l'autre chantier.

Le port de Tanger Med a été réalisé par le consortium Somagec-Bouygues-Bymaro alors que les travaux du nouveau port de Safi ont été confiés au groupement maroco-turc SGTM-STFA. Le parallèle entre les deux infrastructures est parlant. Cherchez l'erreur !

Le marché de Safi a connu des ratés au démarrage. D'abord, son adjudication qui a connu des reports en série avant que le tandem maroco-turc ne soit déclaré en 2012 gagnant de l'appel d'offres grâce à une offre financière de 3,72 milliards de DH, offre assez proche de celle de la Somagec (3,75 milliards de DH) et de Daewoo (4,7 mil-

liards). Or, le ministère des Finances avait dénoncé dans une note circonstanciée des irrégularités qui auraient entaché l'appel d'offres en question, et demandé de ce fait au département de tutelle de lancer un nouvel appel d'offres. Refus du ministre de l'Équipement d'alors Abdelaziz Rabbah, qui a profité d'un passage à la coupole pour défendre la conformité de son marché et, arguant d'une « simple divergence d'interprétation entre son département et celui des Finances. » Ce qui dégageait des relents de scandale à plein nez, étouffé dans l'œuf par le ministre islamiste connu pour être abonné aux affaires, ne sera donc pas remis en cause. Et c'est son successeur, ami du parti, Abdelkader Amara, qui après avoir sévi au ministère de l'Éner-

gie et des Mines, héritera dans le cabinet Al Othmani, formé en 2017, de ce dossier en reprenant les rênes du Transport et de l'Équipement. Quant à Abdelaziz Rabbah, il ira exercer ses talents comme titulaire du portefeuille de l'Énergie et des Mines où il fera le plein d'autres petits scandales en relation notamment avec des autorisations obscures de nouveaux distributeurs non moins obscurs des carburants...

Les défaillances du quai à charbon du port de Safi ont occasionné des pertes financières colossales pour l'État. Dans son rapport, la Cour des comptes a évalué le surcoût pour l'ONEE du fait de ces malfaçons à quelque 688 millions de DH. L'office était obligé de faire appel à une flotte de camions pour convoier le charbon depuis les ports de Casablanca et de Jorf Lasfar à El Jadida jusqu'à la centrale thermique de Safi qui tourne au ralenti depuis sa mise en service en 2018.

A cela il faut ajouter, l'enlisement de la procédure de l'expropriation des terrains attenants au projet du port qui a coûté plus de 237 millions de DH, font remarquer les juges de la Cour des comptes qui ont fait endosser la responsabilité de cet enlisement au maître d'œuvre, le groupement maroco-turc, qui n'a pas respecté son engagement de mobiliser le foncier nécessaire.

Ces déboires techniques et financiers, sur lesquels les deux ministres PJD n'ont pas rendu des comptes, ont alourdi la facture du chantier censé être achevé en 2017, et qui n'a été donc livré qu'en 2020. Les vagues de l'amateurisme et de l'opacité sont passées par là... ▶



Le Maigret du CANARD



Le feuilleton judiciaire du Ramadan débarque

Sghir Babor ou le Titanic marocain

Déjà condamné récemment à de la prison ferme dans une affaire d'escroquerie, le député indélicat de l'UC, champion des affaires à tiroirs, vient d'entraîner dans son naufrage un haut cadre d'une grande banque de la place. A qui le tour ? Révélations.

L'affaire Sghir Babor, du nom du député UC très sulfureux condamné récemment à 5 ans de prison ferme et une amende de 450.000 DH dans un procès en escroquerie intenté par une personne physique (voir le Canard n° 675), vient de connaître un rebondissement spectaculaire pour le moins inattendu. Et pour cause... Le juge d'instruction près la Cour d'appel de Casablanca a décidé, lundi 28 mars, de mettre sous mandat de dépôt un haut responsable de BMCE-Bank Of Africa (BOA).

L'arrestation de M.H. qui occupe le poste de directeur général délégué de la banque, en charge également du crédit et du recouvrement, a fait l'effet d'une bombe dans le microcosme financier national et fait vaciller la banque sur ses bases. La chute est dure pour un homme qui faisait partie des piliers du système Benjelloun.

En apprenant la nouvelle, nombre de cadres, stupéfaits, n'en croyaient pas leurs oreilles.

Passé le moment de stupeur, les questions ont commencé à fuser pour comprendre les raisons qui lui ont valu de tomber dans les filets de la justice et tenter de percer le mystère de la relation qu'il entretenait avec le parlementaire indélicat qui a balancé d'autres complices, notamment un notaire de Settat, son fief électoral, et deux

autres cadres de la banque. Dans le dossier en relation avec BOA qui a fini par le poursuivre en justice, Sghir Babor fait face à une série de charges : faux en écritures bancaires et de falsification de documents officiels à des fins frauduleuses de garanties financières, d'escroquerie et de destruction de biens et valeurs hypothéqués. Le personnage qui ne joue pas petit bras est fortement soupçonné d'avoir monté avec la complicité de M.H.

Une vaste opération d'extorsion de fonds d'environ 300 millions de DH, habillée en divers prêts et autres facilités de caisses. Les fonds étaient débloqués au profit de ses sociétés dont une entreprise de distribution de carburants du nom de Sami Oil qui risque de faire parler d'elle dans les semaines à venir dans une affaire non moins scabreuse en relation avec la société de distribution de carburants et combustibles (SDCC) appartenant à la Samir en faillite.

Là aussi, Babor a fait le plein pour des montants de plusieurs dizaines millions de DH avec la complicité d'anciens dirigeants de la société. Frauder à grande échelle oblige au partage.

«C'est comme des couscoussières, tout le monde se sert», avait expliqué Marco Mouly qui fait partie des artisans de la fameuse et ingénieuse escroquerie à la taxe carbone en France. Redoutable et irrésistible, Sghir Babor, qui arbore toujours un

air sympa, est du genre à redistribuer l'argent détourné des autres en couvrant ceux qui lui facilitent la fraude de cadeaux de valeur, terrains agricoles, voitures de luxe et villas. C'est ce qui ressort de sa déposition devant la BNPJ où il a chargé le banquier flamboyant ainsi que deux autres cadres de BOA.

En somme, on ne sort pas indemne de ses accointances avec Babor Sghir qui éclabousse tous ceux qu'il croise et acceptent de marcher dans ses entourloupes. Comme les pigeons, il est attiré par le blé. Pour lui, tout le monde a le droit de faire des bonnes affaires. Y compris les escrocs de son acabit.

Comme son nom ne l'indique pas, Sghir Babor (en dialectal il signifie 'petit bateau') est un véritable Titanic qui est en train d'entraîner dans son naufrage tous ceux qui ont cédé à ses tentations financières mirifiques mais ô combien dangereuses. L'homme à affaires qui croupe à la prison d'Oukacha depuis début mars est un spécialiste des affaires à tiroirs. L'affaire de BOA n'est certainement qu'un épisode qui en cache d'autres et qui risquent de tourner au feuilleton ramadanique. A qui le tour ? Le Babor, qui plume tout ce qui bouge à bâbord ou à tribord, a commencé à faire des vagues et quelles vagues !



Sghir Babor.

Babor, un grand homme à affaires...

Un scandale et des questions...

Le conflit judiciaire BOA-Babor ne pouvait tomber au mauvais moment pour le président Othman Benjelloun. En plus de l'image de l'institution qui en prend un coup, le scandale Babor vient chahuter le « grand virage stratégique » qu'il s'apprêtait à faire prendre à son groupe bancaire (et ses holdings), qui a amorcé déjà une nouvelle phase de son histoire, qui se confond avec celle de son fondateur, marquée par nouvelle identité institutionnelle, déployée sous la dénomination O Capital Group.

Dans le landernau financier, certains s'interrogent néanmoins sur l'opportunité de l'explosion de la bombe Babor dans ce contexte très délicat pour le groupe bancaire, engagé dans des projets. Quelle lecture politique donner au choix, délibéré ou contraint, de laisser la justice suivre son cours ?

Pourquoi le scandale n'a-t-il pas été étouffé comment on le sait le faire dans le milieu, s'interroge sous couvert de l'anonymat un vieux routier de la finance ? On voudrait fragiliser une banque en pleine métamorphose et qui cherche un nouveau destin pour poursuivre son aventure exceptionnelle qu'on ne s'y prendrait pas autrement... ?

Le complice présumé de Babor ayant poussé le bouchon trop loin selon ses patrons ; l'affaire en question n'a-t-elle pas été jugée trop grave pour la passer par pertes et profits ? Mais ce n'est au fond qu'une histoire de risque de crédit ou de prêts « non performants » inhérente à l'activité bancaire... Sauf à considérer que l'affaire Babor n'est que la grosse goutte qui a fait déborder le vase des abus. A ce titre, elle a été perçue comme une opportunité à saisir, quitte à ce que la banque y laisse au passage quelques plumes en terme d'image, pour donner un puissant coup dans la fourmilière des puissants et pas toujours transparents comités de crédit qui usent parfois de diverses manœuvres pour s'enrichir aux dépens de leur institution. Les symboles de pratiques malsaines et de collusions bancaires avec des clients malintentionnés sont désormais avertis. L'impunité c'est fini ? Commentaire d'un proche du président : Othman Benjelloun en est conscient : la banque a besoin plus que jamais d'hommes fidèles et intègres qui ne dilapident pas leur crédit. ▀

SPÉCIAL DIGITALISATION

Les cahiers
du **Canard Libéré**
Edition spéciale Directeur de la publication Abdellah Chankou

La DGCT à la pointe de l'administration électronique

L'utilisateur est roi

p.14_15

Transformation numérique en Afrique du Nord et Moyen-Orient

Les conseils de la Banque mondiale

p.12-13

L'intelligence artificielle à la rescousse

p.16

Quelle entreprise êtes-vous ?

p.20

La transformation digitale en marche

LE MAROC CULTIVE LA NET ATTITUDE

p.11

Levées de fonds des Startups marocaines

Encore loin du compte

p.16



Forfait Mobile

Maroc
Telecom



Jusqu'à

5Go

Offerts
Par mois

pendant 3mois



Offre réservée aux clients particuliers. Solde supplémentaire de 1 jusqu'à 5Go sur les forfaits suivants :
11H + 2Go | 13Go + 4H | 15Go + 5H | 14H + 14Go | 22H + 12Go | 30H + 30Go



Offre valable jusqu'au 30 Avril

SPÉCIAL DIGITALISATION



Par Saliha
Toumi

La transformation digitale en marche

Le Maroc cultive la Net attitude

Ici comme ailleurs, les nouvelles technologies bousculent sans cesse le monde de l'entreprise, son mode de fonctionnement et son organisation. Face à ces changements induits par la digitalisation de la société et des usages, poindre de filiosité. Ni résistance. Il faut y aller. Et beaucoup ont basculé. Certains par conviction, contraints et forcés pour bien d'autres.

L'essentiel c'est que l'ensemble des acteurs qu'ils soient privés ou publics ont fini par comprendre qu'un effort d'adaptation est nécessaire pour ne pas rater le train du numérique, perdre les opportunités de cette mutation, et prendre le risque de laisser filer des parts de marché substantiels. Ce virage programmé, qui suscite autant l'inquiétude qu'il interroge la société en profondeur, touche le commerce de manière remarquable. Preuve, la multiplication des sites marchands qui proposent en promotion divers produits et services pour séduire le e-chaland, un individu très pressé et stressé à la fois, qui n'a plus le temps d'aller en magasin réel pour faire ses emplettes. Les oracles de la Toile nous assurent que pas une seule activité, un métier, n'échappera à la Net-attitude à mesure que l'interconnexion des citoyens et des objets deviendra effective à tout moment, dans n'importe quel endroit et à l'aide de n'importe quel appareil. Une configuration

peur du changement ont intégré le digital (ADD) dans leur mode fonctionnement tout en conduisant une numérisation à marche forcée dont le bilan incite à l'optimisme. Les réussites en matière de dématérialisation d'une panoplie de services publics et de démarches administratives, saluées lors de l'édition 2022 du Prix national de l'administration électronique emtiaz, un concours qui encourage l'Administration à améliorer son rendement via une utilisation optimale des ressources de l'outil numérique, témoigne de cette belle dynamique publique.

Derrière la Net performance des entités distinguées, il y a souvent la volonté farouche de leurs dirigeants qui portent cette volonté de changement, convaincus qu'ils sont que les schémas traditionnels font de moins en moins recette et poussent par conséquent leurs équipes qu'ils challengent sur des projets innovants à donner le meilleur d'elles-mêmes.

Les modes de collaboration, la manière de communiquer et de réfléchir s'en trouvent forcément modifiées. Dans ce contexte, l'agilité, la formation et la formation continue deviennent des facteurs de performance et d'adaptation.

Or, il est tout de même paradoxal que les premières entités concernées par la transformation numérique, en l'occurrence le ministère de la Transition numérique, celui-là même qui organise le Prix national emtiaz et l'agence de développement du digital (ADD), le bras numérique de l'État, aient poussé la discrétion jusqu'à décliner notre demande de prendre la parole dans le cadre du dossier consacré par le Canard à la transformation numérique au Maroc! Les tuteurs de la transition numérique nationale, la ministre en titre et le chef de l'ADD ont-ils été à ce point écrasés par le poids du fameux ratage de Morocco Tech qu'ils en ont perdu la voix ?

Nous avons besoin des technologies numériques presque tout le temps pour se tenir informé, rester en contact avec ses proches, échanger avec ses amis, travailler, faire des achats, payer ses factures, étudier, accomplir certaines démarches administratives ou se divertir... Profiter de cette panoplie de services n'aurait pas été possible sans un maillon essentiel de la chaîne : les entreprises télécoms. Opérateur historique, force et de constater que Maroc Telecom a joué un rôle fondamental dans la transformation digitale des entreprises, la démocratisation d'Internet et la réduction de la fracture numérique territoriale. En investissant de manière constante dans la modernisation de ses réseaux, pour offrir à ses usagers le haut débit et des services innovants, Maroc Telecom a su accompagner les nouveaux usages de la société.

Il y a une vingtaine d'années, économie traditionnelle et nouvelle économie pouvaient encore cohabiter. Mais au fil du temps, cette dernière a commencé à rogner petit à petit sur les acquis de la première. Au point qu'aucune entreprise ne peut aujourd'hui voir le jour en faisant l'économie du numérique. Désormais, le digital (ADD) se sent assez puissant et agile pour vouloir pousser l'avantage au risque d'entrer en confrontation avec les métiers classiques. C'est ce qui est en train de se passer. Ce que certains appellent l'ubérisation de l'économie est bel et bien en marche. Faut-il s'en féliciter ?

Nous avons besoin des technologies numériques presque tout le temps pour se tenir informé, rester en contact avec ses proches, échanger avec ses amis, travailler, faire des achats, payer ses factures, étudier, accomplir certaines démarches administratives ou se divertir...

que résume le fameux acronyme : ATAWAD (anytime, anywhere, any device). En effet, de plus en plus de secteurs ont du mal à résister aux sirènes de la digitalisation. Cela donne la téléchirurgie pour la médecine, les tablettes tactiles sur les chantiers pour les BTP, les drones pour l'agriculture ou les plateformes de réservations en ligne pour l'industrie des voyages. Sans oublier les fameux comparateurs et autres avis de consommateurs postés en ligne et les discussions non-stop sur les réseaux sociaux.

Une kyrielle de startups de taille modeste émergent ici et là malgré les difficultés pour accompagner les nouveaux usages de la société marocaine que ce soit dans les domaines du commerce, de la distribution ou des services. Même si de nombreuses entreprises, selon la dernière enquête du HCP, n'ont pas encore franchi le pas du numérique, la transformation digitale est bel et bien amorcée dans plusieurs activités du secteur privé. Mais aussi au cœur de certaines administrations comme la Direction générale des collectivités territoriales, l'Agence foncière, la Direction générale des Impôts ou la Justice qui malgré les résistances et la

SPÉCIAL DIGITALISATION

Transformation numérique en Afrique du Nord et Moyen-Orient

Les conseils de la Banque mondiale



Selon un nouveau rapport de la Banque mondiale, rendu public le 16 mars dernier à Washington, l'adoption universelle des technologies numériques dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) pourrait ouvrir la voie à des bénéfices socio-économiques non négligeables en termes de créations de richesse et d'emplois.

Le rapport, intitulé « Les avantages du numérique pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord : L'adoption des technologies numériques peut accélérer la croissance et créer des emplois », démontre avec précision comment l'utilisation généralisée de services numériques tels que l'argent mobile et les paiements dématérialisés est susceptible de stimuler fortement la croissance économique. Cet effet d'expansion s'explique principalement par le fait que les technologies

que les utilisateurs sont nombreux. Selon le rapport, la numérisation complète de l'économie pourrait entraîner une augmentation du PIB par habitant d'au moins 46 % sur 30 ans, ce qui représenterait à long terme un gain estimé à au moins 1 600 milliards de dollars pour la région. Dès la première année, estime le rapport, le gain de PIB par habitant s'élèverait à près de

chant qu'ils découlent de la réduction de la fracture numérique et que celle-ci est moins prononcée dans les pays à revenu élevé. «Les bénéfices du passage à une économie plus numérique sont exponentiels et les gouvernements devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éliminer les obstacles qui freinent cette transition. Les gains seront d'autant plus im-

portants que la transition est rapide, souligne Ferid Belhaj, vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Une transformation numérique créerait des emplois dans une région où le taux de chômage atteint un niveau inacceptable, en particulier chez les jeunes et les femmes. Avec un effort concerté, il est possible de changer la donne.» Selon le rapport, l'adoption universelle des technologies numériques permettrait de doubler le taux d'activité des femmes, avec une hausse d'environ 20 points de pourcentage sur une

SPÉCIAL DIGITALISATION

période de 30 ans (soit une progression du nombre de femmes actives de 40 à 80 millions). L'emploi dans le secteur manufacturier augmenterait d'au moins 5 % sur 30 ans, avec à la clé 1,5 million d'emplois supplémentaires sur cette période, soit une moyenne de 50 000 nouveaux emplois chaque année. Le chômage frictionnel pourrait passer de 10 à 7 % sur une période de six ans (ce qui correspond à une diminution du nombre de chômeurs de 12 à environ 8 millions), et disparaître dans 16 ans. Le chômage frictionnel, ou chômage « naturel », désigne la période d'inactivité temporaire nécessaire pour trouver ou changer d'emploi. Le temps requis pour concilier les offres et les demandeurs d'emploi est considérablement réduit par l'utilisation des technologies comme le courrier électronique, les plateformes de recherche d'emploi

ou de réseau professionnel, qui facilitent la recherche d'emploi et le processus de candidature. Le rapport met en évidence un paradoxe propre à la région MENA : alors que le niveau d'adoption des réseaux sociaux par la population est élevé par rapport aux niveaux de PIB par habitant, l'usage d'internet et des outils numériques, tels que les paiements par téléphonie mobile, n'est pas à la hauteur des attentes. Environ 66 % des habitants de la région MENA utilisent internet, contre seulement 61 % en Amérique latine et Caraïbes et 54 % en Asie de l'Est et Pacifique.

Réticence

En revanche, le taux d'utilisation des paiements numériques dans les pays en développement de la région MENA (c'est-à-dire sans tenir compte des États membres du Conseil de

coopération du Golfe) se situe à 32 %, alors qu'il atteint 43 % en Amérique latine et Caraïbes. En outre, dans la plupart des pays de la région (à l'exception de l'Iran et des Émirats arabes unis), la pénétration de l'argent mobile est inférieure à ce qu'elle pourrait être, compte tenu de leurs niveaux de revenu.

À titre d'exemple, la part de la population disposant d'un compte d'argent sur mobile dans les pays du Golfe (21%) est inférieure à celle de l'Afrique subsaharienne (24 %). Cette réticence envers le recours aux technologies numériques pour les transactions financières est probablement imputable au manque de confiance de la société à l'égard de l'administration publique et des sociétés commerciales.

Elle s'explique aussi par des réglementations qui compliquent la transformation numérique. Sur ce plan, le rapport préconise

notamment d'ouvrir davantage le marché des télécommunications à la concurrence, ce qui pourrait contribuer à accroître l'offre et l'utilisation de l'argent mobile et des paiements numériques et, de surcroît, à améliorer l'inclusion financière en élargissant l'accès aux comptes courants.

Des mesures sont également nécessaires pour mettre en place un cadre réglementaire plus solide et propice au développement de l'e-commerce, notamment en ce qui concerne les systèmes de signature électronique, la protection de la confidentialité des données et la cybersécurité. Plus généralement, il est essentiel de prioriser les réformes indispensables à la généralisation des paiements dématérialisés pour parvenir à résoudre le « paradoxe du numérique » et accélérer la transformation digitale de l'économie dans la région MENA. ▶



CIH > BANK

Avec CIH PAY

**ton téléphone
devient ta carte
bancaire**



Crédit Immobilier et Hôtelier - Société anonyme au Capital Social de 2.832.473.500 DAH - Agreement N° 2348-94 du 14/04/06
1er Avril 1994 - Siège Social: 187, Avenue Hassan B - 20019 - Casablanca Maroc. R.C.: Casablanca N° 200 -
C.145.514° 0027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200688 - Tél: siège: +212 522 479 000 / +212 522 479
111 Fax: +212 522 479 103 - Centre de relation client: +212 522 479 111



SPÉCIAL DIGITALISATION

« La transformation digitale est au cœur de la stratégie des collectivités territoriales »

Chargé de la division de la transformation digitale au sein de la direction générale des Collectivités territoriales (DGCT), Mohamed Amine Souissi explique dans cet entretien les axes majeurs et les objectifs de la transformation digitale, mise en œuvre par cette institution.

Le Canard Libéré : Depuis quelques années, la Direction Générale des Collectivités Locales s'est lancée dans une vaste entreprise de digitalisation tous azimuts des services de toutes les entités territoriales, communes, régions. Comment envisagez-vous ce processus de dématérialisation et quelle est sa finalité globale ?

Mohamed Amine Souissi : La DGCT a démarré un vaste chantier de transformation digitale des Collectivités territoriales (CTs) à travers la conception et le déploiement d'une multitude de plateformes nationales développées par la DGCT et ses partenaires comme les plateformes Rokhas, Chikaya, Chafafiya, Watiqa, Alhalamadania, Majaliss, GID (Gestion intégrée des dépenses), GID (Gestion intégrée des recettes), Indimaj (actes RH)...

Dans ce cadre, la DGCT a cherché aussi à identifier les initiatives en termes de transformation digitale en cours au niveau des CTs, à capitaliser sur les réussites, et à mutualiser l'utilisation des applications pour toutes les CTs, ce qui favorise des gains importants en termes de coûts et de délais.

Quels sont les principaux fondements de cette stratégie de dématérialisation ?

Suite à une analyse-diagnostic de l'état d'avancement de la transformation digitale des CTs, la DGCT a élaboré en 2021 une stratégie de transformation digitale basée sur les quatre axes que sont la gouvernance, les ressources humaines, les In-



Mohamed Amine Souissi.

frastructures et les applications. L'objectif global de cette stratégie est de digitaliser les métiers des CTs (budget, dépenses, recettes, RH, État civil, patrimoine, contentieux, suivi des projets, etc.) et de dématérialiser les procédures administratives afin d'améliorer la qualité de service rendu aux citoyens et le climat des affaires.

La loi 55.19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives octroie un délai maximal de cinq années aux différentes administrations (y compris les collectivités territoriales) pour la digitalisation de l'ensemble de leurs procédures et formalités liées

aux actes administratifs. Ce délai de cinq ans a commencé le 28 septembre 2020, date d'entrée en vigueur de la loi.

Qu'en est-il des différentes mesures d'accompagnement, techniques et financières, adoptées par la DGCT pour opérationnaliser les différentes plateformes digitales à destination des collectivités territoriales ?

Plusieurs efforts sont fournis par la DGCT pour bien faire avancer le chantier de la transformation digitale des collectivités territoriales, notamment :

- Équiper les collectivités terri-

toriales en termes de matériel informatique et de connexion internet, prérequis nécessaires de la digitalisation.

- Accompagner les collectivités pour les différents aspects relatifs à l'hébergement des différentes plateformes, et aux aspects de sécurité informatique afin d'assurer la protection des données digitalisées.

- Doter les collectivités territoriales des ressources humaines nécessaires à travers la mise en place d'une gouvernance permettant la mutualisation de certaines ressources techniques entre différentes CTs.

- Continuer l'effort de conduite de changement auprès des ressources humaines des collectivités à travers la communication, l'organisation de formations et d'ateliers, ainsi que la mise en place de structures de support au niveau territorial et central.

- Encourager l'innovation en termes d'alternatives de financement, de « business models » et de gouvernance (Mutualisation, PPP, fonds spéciaux...).

- Faire évoluer les textes juridiques afin d'avoir le sous-bassement juridique nécessaire pour la digitalisation de certains services administratifs (Travail déjà entamé, et plusieurs textes sont sortis au cours des dernières années permettant la digitalisation de différentes procédures administratives).

- Accélérer le chantier d'interopérabilité entre les systèmes d'information des différentes administrations (y compris les CTs).

Sous quel angle appréhendez-vous les avantages de la dématérialisation des services communaux ? Un

SPÉCIAL DIGITALISATION

accélérateur de modernisation des services publics en général, une bonne solution à la lenteur des procédures administratives ou un frein au phénomène de la corruption et autres formes de fraude ?

La transformation digitale des collectivités territoriales constitue un vrai accélérateur de modernisation des services administratifs rendus aux citoyens et aux entreprises.

Suite au large déploiement d'une multitude de plateformes au niveau de l'ensemble des CTs, l'utilisation des tableaux de bord au niveau de ces plateformes pour le pilotage de la performance permettra d'améliorer plusieurs indicateurs notamment les délais de traitement.

En plus, la digitalisation des différentes procédures administratives permet de gagner en transparence grâce à la traçabilité des différentes tâches réalisées et à l'accès ouvert à l'information (open data).

Une transformation digitale réussie passe d'abord par un changement des mentalités. Les défis à ce niveau-là sont-ils difficiles à relever ?

Effectivement, la réussite de la transformation digitale passe par une conduite réussie du changement.

La multitude d'acteurs à accompagner au niveau des CTs, conjuguée à la diversité des profils des utilisateurs des plateformes digitales rend ce challenge difficile. En effet, il y a des élus, des directeurs de services, des responsables techniques et métiers, des responsables administratifs, des fonctionnaires et des agents. Cette multitude d'acteurs opèrent à l'échelle des CTs et des administrations partenaires pour certaines plateformes faisant appels à différents intervenants.

La DGCT a mis en place les moyens nécessaires pour réussir ce défi aussi bien termes de formations, d'ateliers, de séminaires que de centres de supports multicanaux et de contenu audiovisuel...

Comment qualifiez-vous l'adhésion des élus et des fonctionnaires des collec-

tivités territoriales (communes et régions) et quelles sont les mesures prises par la DGCT pour inciter éventuellement les réfractaires à utiliser davantage les ressources digitales mises à leur disposition ?

La DGCT accompagne les élus et fonctionnaires des CTs dans le processus de transformation digitale pour le déploiement de plateformes digitales.

Effectivement, les tableaux de bord de plusieurs plateformes nationales montrent une réalité un peu disparate: Si une partie des collectivités territoriales utilise les solutions informatiques mises à leur disposition, d'autres n'ont pas encore ce réflexe, ce qui se traduit par le non-respect des délais réglementaires. Dans ce sens, l'utilisation des données émanant des tableaux de bord des différentes plateformes permet de mettre en place des actions concrètes pour inciter les CTs à se servir de ces plateformes tout en respectant les délais :

- Les tableaux de bord des différentes plateformes permettent de produire des indicateurs et des alertes pour que les responsables œuvrant dans les collectivités territoriales (élus et fonctionnaires) puissent piloter leurs équipes utilisatrices de ces plateformes, afin d'améliorer la performance et offrir ainsi un meilleur service aux usagers.

- La publication dans le web et les réseaux sociaux des indicateurs relatifs à l'exploitation des différentes plateformes par collectivité territoriale (nombre de demandes reçues, nombre de demandes traitées, délais moyens de traitement...) stimule l'émulation entre les différentes collectivités territoriales.

- La publication des données permet à chaque citoyen de mesurer la performance du conseil de sa collectivité territoriale.

- Les tableaux de bord servent aussi comme outils aux décideurs à l'échelle central et au niveau de l'administration territoriale pour procéder aux relances nécessaires auprès des collectivités territoriales non performantes (les CTs qui tardent à utiliser les plateformes, et celles qui ne respectent pas les délais réglementaires relatifs au traitement des demandes des actes administratifs).

Êtes-vous satisfait du niveau d'utilisation par les citoyens et les entreprises des différents canaux digitaux comme watiqa.ma, chikaya.ma ou Rokhas.ma?

L'utilisation de ces deux plateformes par les citoyens a évolué de manière notable durant les deux dernières années suite à leur généralisation à toutes les collectivités territoriales mais aussi grâce à un effort de communication soutenu de la part de la DGCT et ses partenaires.

Dans le cadre de son plan de communication de l'année 2022, la DGCT a prévu un volet important pour la communication sur les différentes plateformes digitales (notamment Chikaya et Watiqa), ce qui est susceptible d'augmenter le taux d'utilisation des plateformes par les citoyens.

L'écosystème digital mis au point par la DGCT est-il propre à votre administration ou bien fonctionne-t-il en collaboration avec les autres administrations ?

La DGCT accompagne les CTs dans leur digitalisation dans le cadre d'un écosystème composé de plusieurs partenaires privés et publics :

Dans ce cadre, la DGCT capitalise sur les solutions développées/exploitées par des partenaires institutionnels publics comme c'est le cas pour : GID, GIR, INDIMAJ développés par la TGR ; Watiqa, Chikaya, Bureau d'Ordre Digital conçus par l'ADD et Chafafiya du ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'administration.

Par ailleurs, La DGCT a également noué un partenariat avec Barid Al Maghrib pour équiper les collectivités territoriales en clés de signature électronique nécessaires à l'exploitation des différentes plateformes.

S'agissant de la coopération avec le secteur privé, elle se fait de différentes manières : Le lancement d'appels d'offres par la DGCT/CT ou ses partenaires SDL / SDR / GCT / ECI) à l'instar de ce qui a été fait pour les plateformes de l'état civil, Maja-liss... ; Le Partenariat Public Privé (Appel à Manifestation d'Intérêt pour le choix des partenaires) comme ce qui a été fait pour la plateforme Rokhas, etc. ; le par-

tenariat DGCT / TGR/ UIR pour la mise en place de la plateforme de suivi des projets structurants et enfin via l'encouragement des startups digitales innovantes à travers le lancement de pilotes au niveau de certaines CTs (Ex : Wraqi à Fès et Casablanca).

Le registre national de l'état civil fait partie des chantiers d'envergure lancés par la DGCT. Quels en sont les enjeux stratégiques au-delà de la numérisation de ce dispositif ?

La digitalisation des registres papiers de l'état civil pour la mise en place d'un registre national de l'état civil revêt une importance de premier plan. De la bonne conduite de ce chantier d'envergure dépendra par la suite la digitalisation d'une panoplie de services délivrés aux citoyens que ça soit pour les demandes directes de documents d'état civil, ou à travers l'interopérabilité avec d'autres partenaires qui offrent d'autres prestations liées aux pensions de retraite, sécurité sociale, assurance maladie...Ce projet structurant a déjà été déployé dans deux grandes régions du pays : la région de Rabat-Salé-Kénitra et la région de Casablanca-Settat.

Récemment, la DGCT a été doublement primée à l'occasion du Prix national de l'administration électronique Emtiaz 2021 pour la plateforme Rokhas et le portail national des collectivités territoriales (PNCT). Comment avez-vous accueilli ces deux distinctions ?

Nous avons accueilli ces deux Prix avec fierté au sein de la DGCT comme une reconnaissance de nos efforts continus en faveur du renforcement de l'administration électronique comme outil incontournable d'amélioration de la qualité de service et de simplification des procédures administratives pour les usagers. Cette double distinction nous conforte aussi dans notre travail tout en nous encourageant à redoubler d'efforts pour aller de l'avant. ▀

SPÉCIAL DIGITALISATION

Levées de fonds des Startups marocaines

Encore loin du compte

Sur les 5 milliards de levées de fonds que les jeunes pousses africaines ont décrochées en 2021, les projets marocains n'ont pu attirer que 33 petits millions de dollars, très loin derrière le Sénégal qui a obtenu un financement 222 millions de dollars...



Malgré la crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19 et ses effets désastreux sur l'économie mondiale, la tech africaine a réussi, selon un rapport de Partech, fonds d'investissement basé à Paris, un exploit remarquable en 2021 en parvenant à mobiliser près de 5,2 milliards de dollars en equity levés par 640 startups à travers 681 tours de table. Un véritable jackpot. Les entreprises de technologie financières se sont accaparées la part du lion avec 2,3 milliards de dollars.

Selon les rédacteurs du rapport, ces engagements atteignent, si l'on inclut la dette, quelque 6 milliards de dollars correspondant à 724 levées. Cette performance exceptionnelle, qui surpasse toutes les précédentes, reflète un écosystème africain très actif, où près de 3 transactions sont conclues par semaine. Les activités en 2021 ont doublé et les montants investis ont triplé par rapport à l'année d'avant. Le nombre de deals a presque doublé, augmentant de 92 % par an. Cette progression fait de la tech africaine l'un des écosystèmes offrant le potentiel de croissance le plus élevé au monde. En 2021, il s'accélère considérablement, dépassant de loin les 6 dernières années marquées par un taux de croissance annuel composé (CAGR) de 45%. En 2021, 12 mégas transactions ont été enregistrées sur le continent, pour une valeur combinée de 1,9 milliard \$. Ce montant « est plus important que le total des fonds levés en 2020 dans l'ensemble de l'écosystème, à travers tous les deals de plus de 1 million \$ ». En

2020, seulement 2 méga-deals ont été enregistrés en Afrique contre 3 en 2019. Les analyses par pays font émerger le Nigeria comme leader incontesté de l'écosystème de la tech africaine, tant sur le niveau des financements engrangés que sur le nombre des levées de fonds en equity. Soit 1,8 milliard de dollars, correspondant à 34 % de l'ensemble des financements par actions en Afrique. Derrière le Nigeria arrivent l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Kenya (375 millions de dollars) qui ont attiré plus d'un demi-milliard de dollars chacun. Encore une fois, ce sont donc les « quatre grands » du continent, qui se sont accaparés 81 % du total des fonds levés par les startups. Pays de l'Afrique francophone de 16 millions d'habitants, le Sénégal a fait une montée en flèche dans le classement africain en se hissant à la 5ème position suite à un tour de table de 222 millions de dollars réalisé par pratiquement une seule jeune pousse. Dans cette course aux fonds, le Maroc affiche un score modeste avec 33 millions de dollars pour 13 startups. Dépassant l'Algérie et la Tunisie de courte tête, il est devancé par des pays comme la Tanzanie (96 M\$), le Ghana (48 M\$) et arrive ex aequo avec l'Algérie et la Tunisie (30 M\$). La Moroccan Tech a encore du chemin à parcourir pour mieux exploiter le potentiel du secteur entrepreneurial et technologique national qui cherche ses marques depuis près de deux décennies. C'est dire que le ministère de la Transition numérique, qui a raté au début de cette année le lancement de « Morocco Tech », censé positionner le pays dans l'écosystème mondial, a du pain sur le tapis...de souris.

Startups marocaines

UN DÉMARRAGE TIMIDE

Se lancer dans l'inconnu et innover en ayant l'esprit inventif et visionnaire n'est pas donné à tout le monde. Au Maroc, de jeunes startups ont cherché à accompagner les nouveaux usages de la société dans certains secteurs en mettant au point des applications ingénieuses. C'est ainsi qu'une kyrielle de jeunes pousses technologiques ont fleuri au cours de ces dernières années dans des secteurs qui restent dominés par l'immobilier, la vente en ligne, le transport ou l'enseignement à distance. Plus ou moins innovants, ces projets n'ont pas encore ce potentiel de développement à l'international. En voici quelques exemples les plus connus.

DabaDoc

DabaDoc est la première plateforme de gestion de rendez-vous médicaux en ligne en Afrique. DabaDoc change le quotidien des médecins et celui de leurs patients ! Elle optimise la gestion des cabinets médicaux grâce à ses multiples fonctionnalités intégrées et permet aux patients de prendre rendez-vous en quelques clics 24h/7j gratuitement.

Chari.ma

Cette startup a développé une application qui permet aux commerces de proximité de commander toutes sortes de biens de consommation avec la promesse d'être livrés en moins de 24 heures. Le fondateur de cette application, Ismael Belkhatay, avec sa femme Sofia Alj, qui a levé en octobre dernier 5 millions de dollars auprès d'un consortium de capitalistes, revendique 15.000 usagers qui auraient utilisé cet outil au moins une fois.

Kezakoo

Créée en 2013, Kezakoo est une plateforme d'e-learning qui a inventé de nouvelles solutions pour encourager l'apprentissage en ligne. A l'ère du numérique, cette enseigne s'est positionnée comme un outil majeur de l'enseignement qui revendique une audience de plus de 2 millions d'élèves.

Mubawab.ma

Présent depuis 2012 au Maroc où il agit en pionnier de l'immobilier digital, Mubawab.ma est considéré comme la plateforme digitale de référence dans le secteur immobilier avec une forte présence à travers tout le pays. La plateforme joue le rôle d'intermédiation entre les futurs acheteurs ou locataires et les détenteurs de patrimoines immobiliers, qu'ils soient des particuliers ou des professionnels. Filiale du groupe immobilier EMPG, établi aux Émirats Arabes Unis, qui assure la ges-

tion de portails immobiliers dans plusieurs pays de la région MENA, Mubawab est présent dans des pays comme la Tunisie et l'Algérie.

Votre chauffeur.ma

Lancée par Ismaël Belkhatay et Jawad Ziyat, votreChauffeur.ma est une startup qui propose des véhicules avec chauffeur, accessibles via une plateforme de réservation en ligne et un centre d'appels, disponibles 24h/24 et 7J/7.

Pip Pip Yalah – Covoiturage Maroc

Il s'agit de la première application marocaine qui encourage le covoiturage, un service qui a mal à décoller au Maroc. Le principe de ce business, lancé en 2018, consiste à mettre en relation un conducteur avec des passagers pour réduire surtout la facture du voyage. S'inscrivant dans le cadre de la mobilité durable, l'application revendique une communauté de plus de 400.000 membres et projette de débarquer en Tunisie et en Égypte.

Hmizate.ma

Hmizate.ma a vu le jour en 2011 à l'initiative de Kamal Reggad. Hmizate.ma est un pionnier en matière des Daily-Deal qui propose des offres remises pouvant atteindre 80% sur différents services et produits dans les plus grandes villes du pays (Restaurants, Lounge, Spa/ massage, Golf, Cinéma, week-ends inédits au bord de la mer ou en ville dans des hôtels d'exception...).

Nous puisons dans
nos racines...



mosaik

... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entreprenante, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

SPÉCIAL DIGITALISATION

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À LA RESCOUSSE



Le Maroc étant de plus en confronté à des situations de stress hydrique, l'IA a un grand rôle à jouer dans la gestion de cette ressource précieuse

Réalisée par McKinsey & Company, une étude, dont les résultats ont été présentés en juillet 2018, à Casablanca, a révélé les secteurs pour lesquels l'intelligence artificielle (IA) pourrait être d'un grand apport. Il s'agit des banques, des télécoms, de l'assurance, de l'industrie automobile, de l'agriculture, de l'énergie, de l'e-gov et de l'auto-entrepreneuriat. «L'usage de l'intelligence artificielle au niveau des banques pourrait avoir un impact colossal, dans le sens où l'on peut par exemple prédire le meilleur produit que va acheter un client, développer le processus d'attribution des crédits, etc.», avait expliqué Yassine Sekkat, directeur associé chez McKinsey. Dans un contexte de recrudescence de cas de fraude, le recours à l'IA pourrait s'avérer précieux pour le secteur de l'assurance, dans le sens où elle permettrait d'identifier la fraude avant même qu'elle ne se produise. S'agissant des opérateurs télécoms, l'IA est hautement utile en matière d'optimisation de l'investissement publicitaire pour identifier le bon canal de communication à utiliser pour atteindre la cible et réaliser un meilleur retour sur investissement. En matière de l'e-gouvernement, l'usage des diffé-

rentes technologies électroniques induit un impact positif sur l'administration dans sa relation avec les usagers qui ont aujourd'hui la possibilité d'obtenir en ligne divers documents et d'accomplir une batterie de formalités. Ce qui représente une alternative aux processus traditionnels qui sont porteurs de lenteurs et de moult tracasseries qui pénalisent le citoyen. Le Maroc étant de plus en confronté à

des situations de stress hydrique assez préoccupantes, l'IA a un grand rôle à jouer dans la gestion de cette ressource précieuse. Dans le domaine agricole, il est possible d'anticiper via des solutions ingénieuses les besoins à la fois en eau et en intrants mais aussi en matière de préservation de la nappe phréatique qui pâtit de la surexploitation. A cet effet, il existe des outils, fondés sur des méthodes du machine learning, qui susceptibles non seulement d'informer les responsables sur le niveau de sa nappe phréatique en temps réel, mais aussi de prédire son niveau futur. L'intelligence artificielle se nourrit de l'ensemble des facteurs qui agissent sur la nappe phréatique comme la pluviométrie, les interactions avec les fleuves ou les sols, les températures, l'irrigation et la teneur du sol en eau. ▶

Royaume du Maroc



L'application
de l'Office des
Changes dédiée
aux particuliers



Téléchargeable sur



Rendez vous à votre point de change pour
récupérer votre code d'accès

www.oc.gov.ma

+212 537 266 363

SPÉCIAL DIGITALISATION

Quelle entreprise êtes-vous ?

Selon l'observatoire des RH et de la e-transformation il existe quatre postures-types des entreprises face à la digitalisation: paradoxale, engagée, résistante ou réservée.



1. La posture réservée : la sécurité avant tout

55% des entreprises sont réservées face à la digitalisation. Elles ont tendance à temporiser devant le changement, sans toutefois le rejeter en bloc. Cette posture «sécuritaire» se retrouve plus souvent chez les entreprises de taille conséquente (entre 500 et 1000 salariés). La préoccupation prioritaire c'est d'observer les changements avant de les intégrer et de basculer dans la catégorie des entreprises engagées. «On sent une population encore assez éloignée des outils numériques et des usages qu'ils portent. Sans doute très mobilisée avant tout par la gestion du quotidien» explique l'étude d'Arctus.

2. La posture engagée : innovation à tous les étages

31% des entreprises peuvent être classées dans la catégorie des organisations engagées. Elles sont plutôt dans une posture innovante, sur un mode collaboratif. On les trouve surtout dans le secteur des services. Ouvertes à la transformation digitale, elles

adoptent un management plutôt participatif avec la mise en place d'outils comme un réseau social d'entreprise ou la diffusion d'informations sur le bien-être au travail.

Pour ces organisations pionnières, « le digital constitue une opportunité pour accompagner les réorganisations, la marque employeur, l'engagement des employés, les expertises métiers, la culture de l'innovation et l'efficacité opérationnelle ».

3. La posture résistante : on freine des quatre pieds

10% des entreprises ont une attitude de résistance à la digitalisation. Elles pratiquent un management directif avec des DG et Comex peu ou pas ouverts à la transformation numérique. Elles mettent rarement en place des outils collaboratifs et considèrent que les technologies constituent un risque pour le management ou l'engagement des salariés.

Cette posture frileuse conduit un nombre non négligeable d'entreprises à bloquer l'accès aux réseaux sociaux par exemple, en justifiant ce choix par des exigences de sécurité ou de productivité.

4. La posture paradoxale: la techno à consommer avec modération

3% des entreprises ont une attitude paradoxale vis-à-vis de la digitalisation. Elles ont intégré en partie le potentiel qu'apportent les technologies numériques et sont prêtes à les tester.

Notamment des communautés de pratiques ou les boîtes à idées pour favoriser la culture de l'innovation. Mais en même temps, elles jugent que leur impact doit être limité ou que leur apport est faible sur la gestion des compétences et des talents. Cette vision paradoxale s'explique par «une lecture techno-centrée des apports liés au déploiement des outils digitaux» qui prend moins souvent en compte les considérations humaines dans ces évolutions. Par rapport à 2013, Arctus note un léger recul des entreprises passives (les réservées et les résistantes) avec 65% des organisations qui sont dans cette posture en 2014, soit 4% de moins qu'en 2013. Les entreprises s'ouvrent donc progressivement aux changements induits par la digitalisation.

Avec un potentiel d'évolution encore important : 55% des entreprises sont dans une posture attentiste (réservée), mais ne demandent qu'à être convaincues pour s'engager. ▀



Royaume du Maroc

L'ONEE : toujours mobilisés pour accompagner
le développement économique et social au Maroc

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

SPÉCIAL DIGITALISATION

L'Office des Changes poursuit son élan soutenu vers le « tout numérique »

Dans un monde qui évolue à toute allure, le digital n'est plus une option, c'est un choix hautement stratégique, érigé en priorité absolue par l'Office des Changes. La digitalisation constitue un levier de taille pour la fluidification des échanges et l'amélioration des interactions avec les usagers et les partenaires. L'Office des Changes est fortement engagé dans ce mouvement, avec le développement et la mise en ligne d'une large gamme de services digitaux et d'interfaces innovantes.

Projeté dans une vision avancée de la qualité des services et mue par la volonté d'accélérer le rythme de la simplification des procédures, l'Office des Changes fait de la transformation numérique une priorité haute. Il s'est, ainsi, lancé, depuis quelques années, dans un vaste chantier de digitalisation. Tenant compte des mutations profondes et accélérées de l'économie marocaine et des attentes des usagers, une palette de e-services a été développée pour simplifier et rendre accessibles les différents services qu'offre l'établissement.

Devenir une administration numérique

L'Office des Changes s'est engagé dans la voie de la transformation numérique de manière irréversible. Un engagement tangible, effectif et pérenne. C'est dans cet élan que la vision stratégique de l'Office des Changes accorde une place de choix à la numérisation. C'est un chantier fédérateur, porté par l'ensembles de ses structures. En effet, le Plan d'actions Stratégiques 2022-2026 s'appuie, entre autres, sur un axe primordial qui est la digitalisation. Devenir une administration numérique" tel est le défi de l'Office des Changes pour les cinq années à venir.

Plateforme SMART : toujours plus simple, plus accessible et plus innovante

La plateforme SMART offre un point d'entrée à un ensemble de services digitaux d'accompagnement, d'information, d'introduction et de suivi des demandes, et bien plus encore. Demande d'autorisation, demande du supplément de la dotation voyages personnels, Télé-déclaration des EX-MRE, bureau d'ordre digital, demandes d'information et réclamations en ligne : SMART met à la disposition des usagers de l'Office des Changes une large panoplie de prestations électroniques personnalisées et performantes.

Production statistique : le digital, une vraie aubaine

En charge de l'élaboration des statistiques des échanges extérieurs, l'Office des Changes a vocation à mettre l'usage de la technologie numérique au cœur de l'exercice de sa mission statistique. De la collecte à la diffusion, en passant par la compilation et le traitement : tout le processus d'élaboration des statistiques des échanges extérieurs a été complètement dématérialisé, consolidant, ainsi, la crédibilité et la fiabilité des données produites par l'Office des Changes. Moderne, interactif, évolutif et constamment mis à jour, le portail internet de l'Office des Changes (www.oc.gov.ma) constitue un espace intégré d'information actualisée, fiable et crédible. Indicateurs mensuels, rapports annuels, séries statistiques, bases de données du commerce extérieurs, plateforme des enquêtes statistiques sont autant d'outils qui visent à assurer un accès simple et rapide aux données statistiques en faisant du canal digital un vecteur privilégié de transmission de l'information.

L'application mobile OC CONNECT : l'Office des Changes se met à la technologie mobile

S'appuyant sur son expertise, ses capacités de créativité et son potentiel d'innovation, l'Office des Changes offre à ses usagers une application sécurisée, intuitive et simple à utiliser. Disponible pour Android et IOS, « OC Connect » offre à ses utilisateurs la possibilité de consulter à distance et en toute sécurité le solde de leurs dotations personnelles en devises et de visualiser l'historique des opérations d'achat de devises effectuées auprès des opérateurs de change via une interface fiable et intégrée.



Via l'application « OC CONNECT », l'utilisateur a accès au service électronique dédié au calcul du complément de la dotation voyages personnels. En outre, l'application permet aux utilisateurs d'introduire leurs réclamations et doléances, d'accéder à la foire aux questions et de consulter la géolocalisation des points de change sur le territoire national.

EDI, SGD, Swift... plusieurs outils de fluidification des échanges avec les partenaires

Pour répondre aux besoins de ses partenaires souhaitant s'inscrire dans une digitalisation complète de leurs échanges, l'Office des Changes s'est engagé dans un travail de dématérialisation en développant divers services et plateformes numériques offrant un gain considérable en termes de temps, coûts et en innovation et garantissant un allègement notable des tâches administratives. S'inscrivant dans cette lignée, le système d'échange de données informatisées avec les intermédiaires agréés (EDI) vise à optimiser le nombre de reportings bancaires et à étendre leur champ de couverture pour permettre, ainsi, aux services de l'Office des Changes chargés de la supervision de disposer des données et des informations nécessaires à l'exercice de leurs missions. Sur un autre volet, l'Office des Changes a développé le Système de Gestion des Dotations (SGD) afin de centraliser toutes les données sur les différentes dotations en devises. Cette solution électronique permet aux opérateurs de change manuel de s'assurer en temps réel des droits de chaque requérant au titre des dotations de voyages et garantit, par conséquent, un contrôle plus efficace et plus efficient des opérations de change.

Le chantier du digital est en perpétuelle évolution à l'Office des Changes. Les avancées enregistrées dans ce cadre sont indéniables. Et il faut dire que l'adhésion de l'Office des Changes au réseau SWIFT en est une illustration édifiante. L'adhésion de l'Office des Changes au réseau SWIFT, qui s'impose comme une solution pragmatique, s'inscrit dans la lignée de son programme de digitalisation des processus et de sa politique visant l'allègement des obligations déclaratives des opérateurs économiques et la réduction des risques opérationnels. La mise en place des prestations électroniques innovantes et performantes, la dématérialisation des procédures et la facilitation d'accès à distance aux différents services constituent autant d'atouts ayant permis à l'Office des Changes d'asseoir une administration digitalisée et efficace, proposant des services sécurisés à haute valeur ajoutée orientés vers les usagers. ▀

FACTURES, TAXES, FRAIS SCOLAIRES, ... FACILITEZ-VOUS LA VIE AVEC LE PAIEMENT EN LIGNE




Pratique


Rapide


100% Sécurisé


7j/7 - 24h/24

Le paiement en ligne, ça vous change la vie.

Pratique, rapide et 100% sécurisé, avec le paiement en ligne, réglez tous vos achats sur internet en quelques clics avec votre carte bancaire. Factures d'électricité, de télécoms, taxes locales, frais de scolarité, vignette, transport... Tout devient plus simple avec le paiement en ligne.

Pour connaître l'ensemble des sites où le paiement par carte bancaire est possible, rendez-vous sur notre site www.cmi.co.ma, rubrique « Payez vos factures en ligne ».

CMI



VISA

www.cmi.co.ma



مركز النقديات

SPÉCIAL DIGITALISATION

Lexique de la transformation digitale

L'univers digital a son vocabulaire et ses concepts qui renvoient à la nouvelle révolution numérique à laquelle nous sommes tous confrontés. En voici les principaux termes.

Algorithme : Se définit comme une suite d'instructions permettant d'obtenir un résultat. Sans cette invention, la transformation numérique ne pourrait pas exister. En effet, ils jouent un rôle prépondérant dans la véritable valeur de la donnée informatique.

Bad Buzz : Bouche à oreille négatif qui se propage sur les réseaux sociaux, déclenché par une action/inaction d'une entreprise non appréciée par les internautes.

Big Data : Les big data ou mégadonnées désignent l'ensemble des données numériques produites par l'utilisation des nouvelles technologies à des fins personnelles ou professionnelles. Cela recoupe les données d'entreprise (courriels, documents, bases de données, historiques de processeurs métiers...) aussi bien que des données issues de capteurs, des contenus publiés sur le web (images, vidéos, sons, textes), des transactions de commerce électronique, des échanges sur les réseaux sociaux, des données transmises par les objets connectés (étiquettes électroniques, compteurs intelligents, smartphones...), des données géolocalisées, etc.

Cookie : Petit fichier texte traçant les activités d'un utilisateur sur un site web. En visitant des sites internet, vous voyez régulièrement un message vous demandant d'accepter ou paramétrer vos cookies ? Vous ne savez pas exactement de quoi il s'agit ? Les cookies furent inventés au milieu des années 1990 par les Américains John Giannandrea et Lou Montulli. Les cookies se présentent sous la forme de fichiers textes, qui sont automatiquement enregistrés par le navigateur sur le disque dur lorsqu'un visiteur se rend sur un site web.

Cloud : Service en ligne permettant d'accéder à des ressources informatiques virtuelles. En termes plus clairs, il désigne les serveurs accessibles sur Internet, ainsi que les logiciels et bases de données qui fonctionnent sur ces serveurs. Les serveurs situés dans le cloud sont hébergés au sein de datacenters répartis dans le monde entier. L'utilisation du cloud computing (informatique cloud) permet aux utilisateurs et aux entreprises de s'affranchir de la nécessité de gérer des serveurs physiques eux-mêmes ou d'exécuter des applications logicielles sur leurs propres équipements.

Crowdfunding : Le financement participatif est un échange de fonds entre individus en dehors des circuits financiers institutionnels, afin de financer un projet via une plateforme en ligne. Le crowdfunding est devenu en quelques années, une source de financement alternative sérieuse pour les entreprises, associations et particuliers. Le crowdfunding possède son cadre légal au Maroc à travers la loi n° 15-18, adoptée en février 2021.

Réalité augmentée : La réalité augmentée ou RA désigne des méthodes et des technologies permettant d'incruster des objets virtuels dans une séquence d'images réelles ou réalistes. Le principe de la RA est d'insérer des images de synthèse 2D ou 3D sur des images du monde réel en temps réel. Les images de synthèse sont superposées sur des images du monde réel grâce à l'appareil photo d'un Smartphone ou à des lunettes vidéo spéciales. L'ingénieur Américain Ivan Sutherland est connu pour être un pionnier de l'internet mais aussi pour être l'inventeur de la Réalité Augmentée. En effet, il a travaillé dès les années 1960 sur la conception d'un logiciel de modélisation 3D et de simulation visuelle, le Sketchpad, qu'il conçut dans le cadre de sa thèse dans la prestigieuse université technologique de Boston, le MIT.

Dématérialisation : La dématérialisation consiste à transférer les données d'un support matériel (souvent papier) à un support numérique à partir d'un système d'information. Il ne s'agit pas seulement de « numériser » ou « scanner » un document, la dématérialisation s'intéresse à un processus complet. Par exemple, une facture ONEE est générée automatiquement par un ERP (Enterprise Resource Planning ou planification des ressources humaines), un bulletin de paye par un SIRH (Système d'information ressources humaines), un contrat client par un applicatif métier... Il est donc possible de dématérialiser des documents, des échanges et un ensemble de process : facturation, paie, devis, relevés bancaires, contrats...de leur donner une valeur juridique, un statut de confidentialité ou de les signer.



Digital natives : Cette expression désigne « les enfants du numérique », c'est-à-dire les personnes étant nées entre les années 1980 et 2000 et ayant grandi dans un environnement numérique. Ce sont des utilisateurs naturels et intensifs des nouvelles technologies (internet, ordinateurs, jeux vidéo, réseaux sociaux...), qui possèdent une manière de consommer qui leur est propre. Étant nés et ayant grandi dans cet environnement, les Digital Natives maîtrisent ces nouveaux outils du quotidien de façon intuitive et en font leurs espaces de socialisation, de travail, d'apprentissage, de jeu... Le marketing et la communication envers ces cibles doivent donc s'adapter à ces nouveaux modèles et usages.

Économie collaborative : Également dénommée économie du partage, l'économie collaborative repose sur la mutualisation et l'échange de services, de ressources, de biens, de temps, de savoirs et de compétences. En forte expansion, elle privilégie des relations et une organisation horizontales, d'égal à égal, plutôt que verticales et hiérarchisées. Outre les considérations économiques (modération des dépenses, limitation voire suppression des intermédiaires), elle s'appuie principalement sur des valeurs de lien social et d'écologie, et valorise l'usage au détriment de la possession. Le développement rapide de l'économie collaborative est directement lié à celui d'internet et des nouvelles technologies associées, qui favorisent la constitution de réseaux et de communautés via des plates-formes dédiées.

E-learning : L'e-learning est une solution d'apprentissage en ligne organisée à distance sur le web. Les apprenants peuvent accéder à des modules pédagogiques qui se présentent sous la forme de textes, de vidéos ou d'animations, et ainsi apprendre à leur rythme quand leur agenda le permet. Ces modules sont associés à des tests (questionnaires, quiz, jeux éducatifs) pour l'évaluation et la mesure des progrès réalisés au fil du temps. Ces formations à distance sont de nos jours très répandues et utilisées dans des domaines fort variés. La formation est tantôt gérée à distance par des superviseurs, tantôt autogérée par les participants qui vont suivre leurs avancées sur un tableau de bord personnalisé.

E-réputation : Perception et représentation qu'ont les internautes d'une entreprise ou d'une marque, et qu'ils vont se constituer en fonction des flux d'informations qu'ils rencontrent sur le Net. Ces informations sont produites par l'organisation elle-même mais aussi par les acteurs de son environnement économique proche : salariés, fournisseurs, concurrents, clients... La formation est tantôt gérée à distance par des superviseurs, tantôt autogérée par les participants qui vont suivre leurs avancées sur un tableau de bord personnalisé.

GAFAM : Google Apple Facebook Amazon. La génération de géants américains, qui pèsent plus lourd que l'ensemble des entreprises cotées au CAC 40 français! Même si ces acteurs restent très puissants, on parle beaucoup aujourd'hui des

ROYAUME DU MAROC

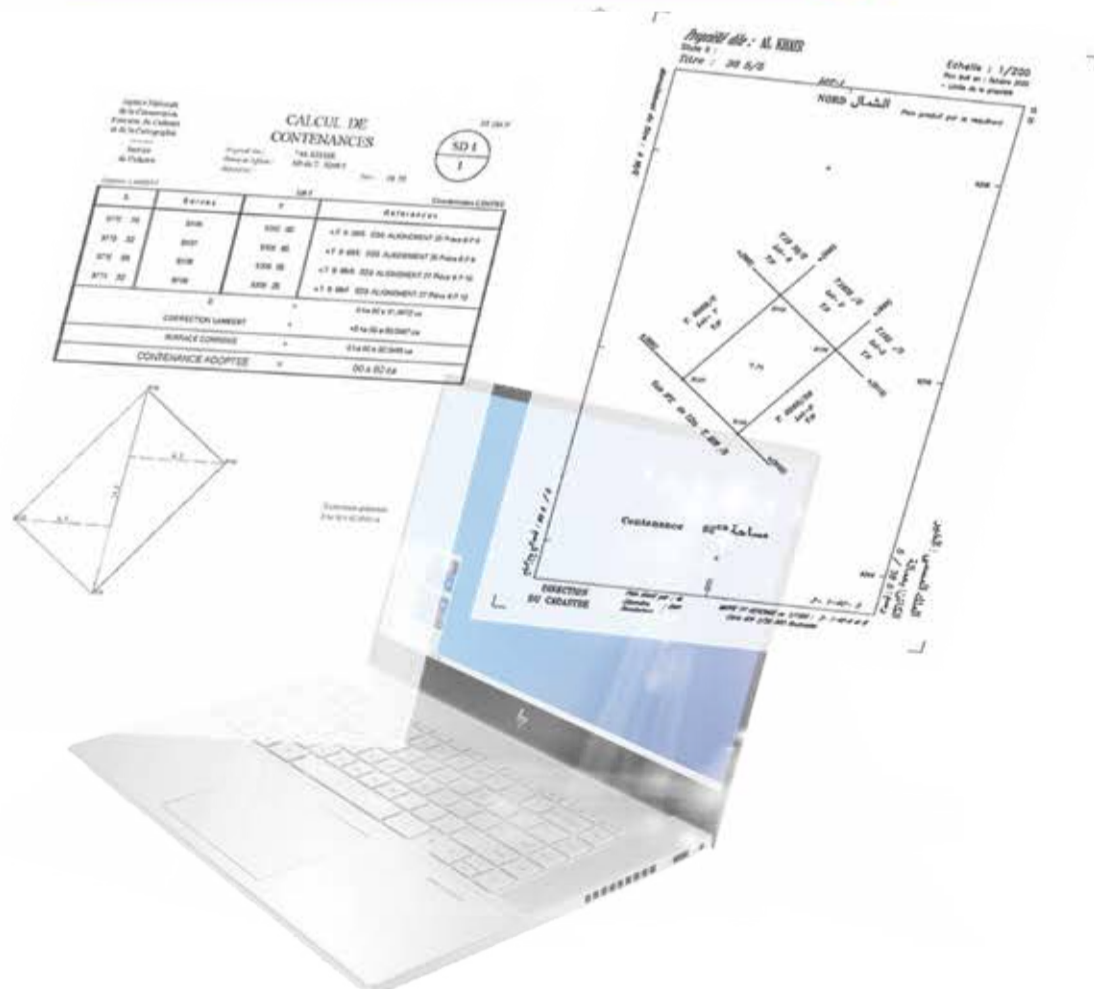


Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie

TÉLÉCHARGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE VOTRE PLAN CADASTRAL ET LE CALCUL DE CONTENANCE

Paiement et téléchargement
via le portail

www.ancfcc.gov.ma



Pour toute information, Veuillez contacter le 05 30 14 14 14
ou consulter le site : www.ancfcc.gov.ma

SPÉCIAL DIGITALISATION

NATU : Netflix, Airbnb, Tesla et Uber. Ce sont les grandes entreprises emblématiques de la disruption numérique.

Gamification : système de classement, attribution de points, récompenses, jeux concours... la gamification correspond à l'utilisation des techniques du jeu afin de changer les comportements d'une personne ou d'un groupe de personnes. On le retrouve aujourd'hui principalement dans le marketing et la communication, l'éducation et la formation, et dans la gestion des ressources humaines.

Fintech : Une Fintech est une entreprise qui développe une technologie numérique innovante pour optimiser un service financier. Les Fintechs cherchent à proposer des services financiers plus efficaces et à moindre coût. Le terme Fintech remonte aux années 1980 et résulte de la contraction des mots finance et technologie.

Hackathon : Contraction de « hack » et « marathon », un hackathon est un événement lors duquel des équipes (composées de développeurs, mais aussi parfois de designers et de chefs de projet) doivent développer un projet informatique, en général un logiciel ou une application. Elles doivent le faire sur une période limitée, et généralement courte (une journée, une nuit, un week-end).

Hacker : Ce terme désigne une personne qui « bidouille », « bricole », modifie des programmes informatiques en vue de les améliorer ou de partager sa connaissance. La définition usuelle retenue par le grand public est de « pirate » informatique.

Intelligence artificielle : L'intelligence artificielle (IA, ou AI en anglais pour Artificial Intelligence) est une technologie qui permet au sein d'un logiciel de répliquer l'apprentissage, la mémoire et le raisonnement critique d'un humain. On utilise très souvent ce type de technologie pour soulager le travail des employés grâce à une pré-complétion automatique des données.

La notion voit le jour dans les années 1950 grâce au mathématicien Alan Turing. Dans son livre *Computing Machinery and Intelligence*, ce dernier soulève la question d'apporter aux machines une forme d'intelligence. Il décrit alors un test aujourd'hui connu sous le nom « Test de Turing » dans lequel un sujet interagit à l'aveugle avec un autre humain, puis avec une machine programmée pour formuler des réponses sensées.

De Google à Microsoft en passant par Apple, IBM ou Facebook, toutes les grandes entreprises dans le monde de l'informatique planchent aujourd'hui sur les problématiques de l'intelligence artificielle en tentant de l'appliquer à quelques domaines précis. Chacun a ainsi mis en place des réseaux de neurones artificiels constitués de serveurs et permettant de traiter de lourds calculs au sein de gigantesques bases de données.

Open Data : L'open data désigne des données disponibles en libre accès et pouvant être utilisées et partagées librement.

Une donnée ouverte doit être accessible, réutilisable et redistribuable sans restriction par n'importe quel utilisateur. Ces trois critères lui permettent d'être interopérable avec des données issues de sources disparates.

L'open data couvre tous les secteurs : géolocalisation, finance, sciences, transport, culture, sport, santé, environnement, etc.

Pure Player : Il s'agit d'une expression anglaise qui désigne une entreprise spécialisée dans la vente en ligne uniquement. Depuis, son utilisation s'est élargie et on entend désormais aussi parler de pure player pour définir les entreprises qui concentrent leur activité sur un seul métier ou un seul secteur d'activité.

Startup : Traduit littéralement de l'anglais, le terme « startup » signifie « entreprise qui démarre », et le terme de « jeune pousse » est également employé pour tenter de définir ce qu'est une startup.

De nombreux spécialistes s'accordent pour dire que la réunion des critères suivants permet de reconnaître une startup : la perspective d'une forte croissance; la création ou l'utilisation d'une technologie nouvelle et le besoin d'un financement massif.

Live-Streaming : Le live streaming est particulièrement adapté à la diffusion d'événements, permettant à ceux qui visionnent la vidéo de partager l'événement avec les spectateurs y assistant en live avec un décalage d'au plus quelques secondes (temps de latence).

L'instantanéité de la diffusion favorise une propagation extrêmement rapide de son contenu : ce qui est vu comme un inconvénient par les grandes fédérations sportives (dont le fonctionnement repose beaucoup sur la monétisation des captations vidéo des matchs) est en revanche une opportunité pour le marketing viral, l'effet boule de neige d'une diffusion en temps réel d'une vidéo pouvant être très rapide.

Podcast : (contraction de « iPod » et « broadcasting »). Il s'agit d'une forme de diffusion audio sur le web. Il peut être écouté en déplacement, en se rendant au bureau ou même en travaillant. Contrairement aux blogs et aux vidéos, les podcasts sont faciles « à consommer », car ils peuvent être écoutés en réalisant d'autres activités (ex. conduire – mais en restant attentif quand même !).

Tracking : Collecte de données sur les internautes lors de leurs activités en ligne (grâce aux cookies par exemple). Le tracking aide les entreprises à comprendre leurs clients, leurs parcours de navigation et leur parcours jusqu'à l'acte d'achat.

Objets connectés : Il renvoie à un système d'identification et de capture des données (température extérieure, rythme cardiaque, etc.), un système de transmission des données alimentant une application « intelligente », une interface comme un smartphone, pour piloter l'application. On parle plus généralement Internet of things (IOT) ou Internet des objets (IDO).

Web analytics : Analyse statistique d'indicateurs de fréquentation de sites web et d'efficacité de communication digitale.

E-résidence : Véritable digitale nation où le numérique est très développé, la Lituanie a voté en 2019 une loi instaurant une identité numérique. L'e-résidence permet à des étrangers de lancer une entreprise et de la gérer à distance dans le pays. Le programme ne fournit ni la citoyenneté, ni la résidence fiscale. A partir de 2021, elle permet par contre aux bénéficiaires de déclarer leurs impôts et de signer des documents de façon numérique. La Lituanie est le deuxième pays balte à légaliser l'e-résidence après l'Estonie, premier pays au monde à le faire en 2014.

NFT : De Paris Hilton à Serena Williams en passant par Mike Tyson, les stars investissent le marché des NFT (Non-Fungible Token, jetons ultra-sécurisés qui garantissent la propriété d'un actif numérique), soit en créant leurs propres produits, soit en achetant – souvent au prix fort – des œuvres numériques sous forme NFT. A l'instar de Justin Bieber, le footballeur Neymar a ainsi récemment dépensé 1,1 million de dollars pour l'acquisition de 2 NFT d'une série connue sous le nom des « singes blasés ou Bored Ape ».



Dans cette même lignée de nombreuses collections font à date parler d'elles comme les CryptoPunks, personnages ultra pixelisés dont le plus cher a été vendu pas moins de 11 millions de dollars, ou encore les très attendus Big Cats et LuckyLion, animaux cette fois en 3D, réalisés par des designers connus pour de nombreuses animations pour Marvel, Disney, Netflix....

Le Métavers, le monde virtuel de demain déjà là ! : Le métavers est là ! Enfin, le concept tout du moins, après que Facebook ait changé de nom pour devenir « Meta » et que Mark Zuckerberg ait annoncé que nous vivrions bientôt tous dans un monde virtuel.

Le métavers est né de la science-fiction et plus précisément dans deux ouvrages célèbres : *Snow Crash* de Neal Stephenson et *Ready Player One* de Ernest Cline. Monde virtuel qui a la particularité d'être immersif, le métavers donne aux individus la sensation de vivre dans une réalité virtuelle. L'immersion fait appel aux sens de son utilisateur par la présence de musique, de bruitages mais aussi de graphisme frôlant la réalité. Les individus, eux, sont représentés par des avatars personnalisables.

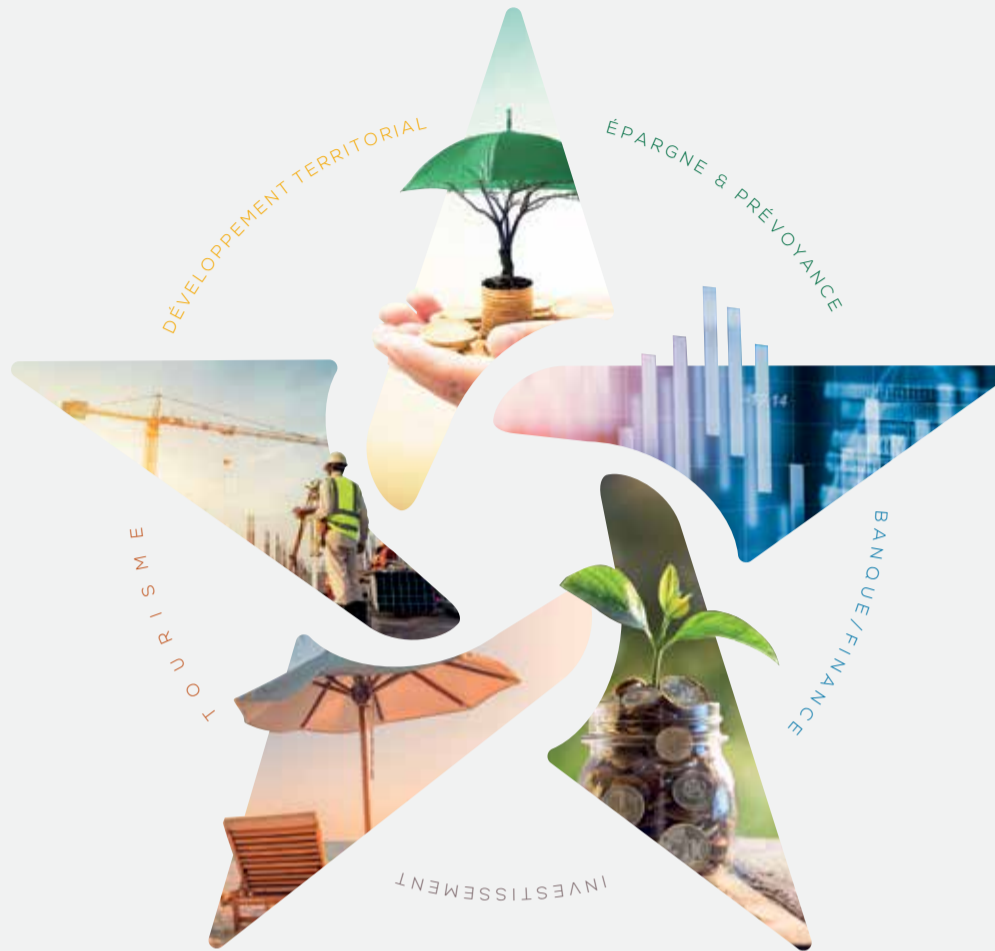
Le métavers, qui utilise les ressources de la Réalité augmentée, met en scène des événements du quotidien : réunions, cours, concerts....

Ecouteurs-traducteurs : La promesse révolutionnaire de Google ? Des écouteurs capables de faire de la traduction simultanée pour 40 langues !

Du chinois à l'islandais en passant par le japonais, le grec, le danois, le thaï et bien évidemment l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, ces écouteurs, qui font appel à l'intelligence artificielle, sont capables de traduire pas moins de 40 langues au total. Pour profiter de ce service polyglotte, il faut simplement appuyer sur le bouton de l'oreillette droite et dire « Aide-moi à parler italien », « russe » ou « hongrois », et enchaîner avec une phrase en français. La traduction, dans la langue choisie, est ensuite prononcée par une voix un peu métallique dans le haut-parleur du smartphone sur lequel les « buds » (« boutons » en français) sont connectés sans fil. Cette invention va-t-elle sonner la fin du métier d'interprète ?

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT



Institution financière publique, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) exerce, depuis sa création en 1959, un double mandat :

1/ Collecter et sécuriser l'épargne réglementée (dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques, consignations)

2/ Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements utiles et générateurs de croissance socioéconomique.

En sécurisant et en fructifiant, d'une part, l'épargne des déposants et en appuyant, d'autre part, la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives, le Groupe CDG joue pleinement son rôle de tiers de confiance et de créateur de valeur réelle au service des enjeux de développement socioéconomique du Royaume.

Pour le Maroc Avenir





Le Maigret du CANARD



Retour à GMT

L'heure biologique rétablie

Jamil Manar

Le retour à GMT, depuis dimanche 27 mars, mois de ramadan oblige, a eu un effet bénéfique sur la population. Celle-ci a retrouvé avec le rétablissement du fuseau de Greenwich le rythme naturel de son horloge biologique perturbé par GMT+1. Posez la question à n'importe quel Marocain, il vous dira qu'il profite mieux de son sommeil et se réveille frais et dispos depuis que les montres nationales ont reculé d'une heure. Heure d'été, GMT+1 a été adoptée tout au long de l'année au grand mécontentement des Marocains qui ont critiqué vertement cette

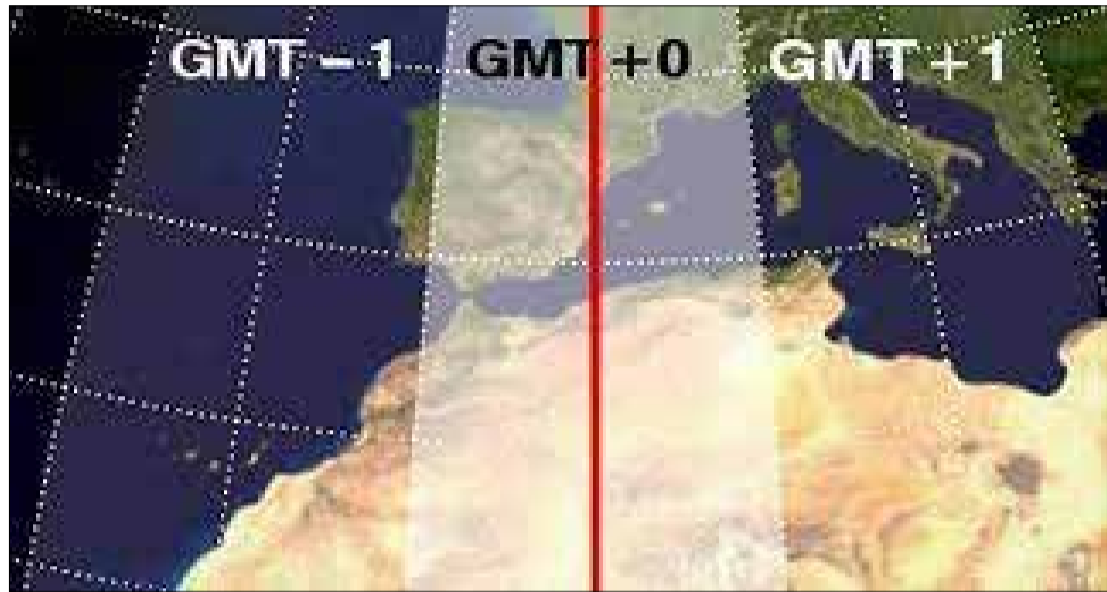
mesure qui fait sortir leurs enfants dans le noir pour se rendre à l'école. Avec tout ce que cela comporte comme risques et désagréments. C'est un conseil de Gouvernement extraordinaire, réuni en catastrophe vendredi 26

octobre 2018, comme s'il devait statuer sur une affaire gravissime, qui avait adopté ce changement officialisé par un projet de décret présenté par le département de tutelle. Dans sa précipitation, le Gouvernement dirigé

par El Othmani, avait oublié qu'il devait consulter le Parlement pour changer une loi par une autre loi et non par un simple décret (la loi instituant GMT est datée du 2 juin 1967 et publiée dans le BO du 12 juillet 1967). Pour faire le service après-vente de cette décision qui passait très mal auprès des citoyens favorables au retour de GMT qu'est l'heure légale du Royaume, le ministre d'alors en charge de la Réforme de l'administration et de la Fonction publique l'USFP, Mohamed Benabdelkader, a excipé, lors d'une conférence de presse, d'une étude qui aurait conclu que le Maroc gagnerait dans tous les domaines (économie d'énergie, santé des citoyens) à éviter le double horaire et de faire de GMT+1 toute l'an-

née l'heure légale du Royaume. La vérité est ailleurs. C'est plutôt le souci de se régler sur l'heure française qui a motivé principalement cette prise de décision.

Le retour définitif à l'heure GMT a fait l'objet d'une discussion au sein du Gouvernement Akhannouch. Ce dernier avait promis d'étudier la question par la voix de son porte-parole, Mustapha Baitas, interpellé sur le sujet lors du point de presse jeudi 11 novembre 2021, organisé dans la foulée du Conseil de Gouvernement. «Le sujet nécessite une étude globale. Le Gouvernement l'annoncera au moment opportun», a-t-il précisé. Sans plus de détails. L'heure de la normalisation va-t-elle bientôt sonner ? ▶



L'heure du business

Si GMT+1 avait provoqué le mécontentement de la population, il a été plutôt bien accueilli par la communauté des affaires, notamment celle qui a des intérêts avec l'Europe. « Pourquoi infliger un fuseau horaire inadapté à 36 millions de Marocains alors qu'il aurait été plus simple que les opérateurs économiques locaux qui sont en business avec les Français ou les Espagnols règlent leurs montres luxueuses sur celles de leurs partenaires ? » s'interroge non sans pertinence un citoyen en colère. ▶

Mondial du Qatar

Le Maroc et la Tunisie qualifiés, l'Algérie et l'Egypte ratent le coche

LE MAROC DÉCROCHE SA QUALIFICATION SANS COUP FÉRIR



Le Maroc a assuré sa qualification à la Coupe du monde 2022 au Qatar en battant les doigts dans le nez le Congo (4-1) mardi 29 mars au stade d'honneur à Casablanca. Les Lions de l'Atlas, qui disputaient le match barrage retour après un match aller qui s'est soldé par un match nul (1-1), ont assuré au-delà des attentes face à un adversaire qui était à la portée. La révélation de cette rencontre aura été Azzedine Ounahi, le milieu de terrain d'Angers Sco, qui a marqué un beau doublé avant d'être à l'origine du troisième but inscrit par Achraf Hakimi. Cette victoire, au goût d'un beau sacre, a fait exploser de joie les Marocains qui ont fêté comme il se doit la qualification de leur pays au mon-

dial dans une liesse indescriptible. Le peuple en avait grandement besoin surtout après le ratage de la dernière coupe d'Afrique. Vainqueurs à l'aller au Cameroun (1-0), Les Fennecs n'ont pas su lors du match retour offrir cette liesse aux Algériens. Éliminés par les Lions indomptables dans les dernières secondes de la fin des prolongations (2-1). Cruel et renversant pour les coéquipiers de Mahrez qui pensaient avoir validé leur qualification. « Le ciel nous est tombé sur la tête. C'est du football, c'est du sport. Mais c'est toute notre vie, en même temps », a déclaré effondrer, le coach Djamel Belmadi. Prompts à trouver des boucs émissaires comme à leur habitude pour expliquer les turpitudes de leur



Ounahi, la révélation du match.

pays, les médias locaux ont vite trouvé le coupable idéal : l'arbitre gambien Bakary Papa Gassama. Celui-ci a certainement jeté un sort aux joueurs algériens comme le Maroc a dû envoûter le président du conseil espagnol Pedro Sanchez pour reconnaître l'autonomie du Sahara comme seule solution politique au conflit ! ▶



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE



Par **Rafiky Abdelkadir**

Nuances diplomatiques

Retour sur la récente évolution des relations maroco-espagnoles initiée par la Lettre du Chef du gouvernement espagnol, qui mérite d'en déceler les nuances tant dans la forme que dans le fond qui certainement détermineront les termes de la feuille de route annoncée dans la réponse du ministère marocain chargé des affaires étrangères. Des concessions de part et d'autre, pour un compromis difficile qui rajoute au suspense qui caractérise les relations bilatérales.

L'Espagne et le Maroc ont mis fin vendredi 18 mars 2022 à huit mois d'intenses négociations continues pour trouver une issue à une crise sans précédent entre les deux pays, intervenue depuis que les Etats Unis ont reconnu la souveraineté marocaine sur ses Provinces du Sud. Elles ont impliqué le Roi Mohamed VI, le Roi Felipe d'Espagne et Pedro Sanchez chef du gouvernement espagnol. Ce ne fut certainement pas une partie de plaisir, connaissant la rigidité du négociateur espagnol et les velléités hégémoniques d'une Espagne encore ancrée à l'histoire de Christophe Colomb et dont la modernité se manifeste par la puissance retrouvée au sein de l'Union Européenne qu'elle ne manque pas de faire-valoir pour appuyer ses positions en vue de garantir ses intérêts économiques et géostratégiques. Avec un tel partenaire aussi hermétique, habitué à traiter le Maroc avec condescendance, les négociations pour arriver à un compromis n'ont certainement pas été faciles.

Fermeté de ton, subtilité de langage et usages protocolaires

Il serait intéressant de déceler dans la lettre adressée par le chef de gouvernement espagnol Pedro Sanchez au Roi Mohamed VI, les cartes gagnantes étalées par la partie espagnole, qui n'aurait pas lâché du lest sans contrepartie, sur un à tout aussi déterminant que le Sahara marocain longtemps exploité par l'Espagne dans son Poker diplomatique. Le contenu de cette lettre reflète dans le fond comme dans la forme, une démarche bilatérale convenue vers un compromis au terme d'un long processus de rudes négociations qui a permis à la diplomatie marocaine de se faire entendre, boostée par deux déclarations majeures du Souverain. La première est contenue dans le discours royal du 20 Août 2021 à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

Le Roi y affirme que « le Maroc avait changé parce qu'il n'accepte pas que ses intérêts supérieurs soient malmenés, mais il s'attache à fonder des relations solides constructives et équilibrées, notamment avec les pays voisins ». S'adressant plus particulièrement à l'Espagne, il précise que les relations avec ce pays « doivent reposer sur la confiance, la transparence, la considération mutuelle et le respect des engagements ».

Ce sont d'ailleurs les mêmes termes que Pedro Sanchez reprend dans sa lettre au Souverain.

La seconde déclaration, plus ferme, se trouve dans le discours royal prononcé à l'occasion du 46ème anniversaire de la Marche Verte (6 novembre 2021). Le Roi soulignait que le Maroc attendait de ses partenaires « qu'ils formulent des positions autrement plus audacieuses et plus nettes au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume ». Et d'ajou-

ter que « la marocanité du Sahara ne sera jamais à l'ordre du jour d'une quelconque tractation », avant de s'adresser à ceux qui affichaient des positions floues ou ambivalentes, que « le Maroc n'engagera avec eux aucune démarche d'ordre économique ou commercial qui exclurait le Sahara marocain ».

Cette rare bordée aussi légitime que pertinente venant du Monarque lui-même, a fait son effet au sein des arcanes du pouvoir espagnol qui s'est rendu compte que cette fois-ci, c'était du sérieux et que nul ne pouvait ne pas constater que le Maroc avait effectivement changé et que son discours l'avait été aussi.

Si l'on s'en tient à la forme liée aux usages diplomatiques, il est à noter que la lettre du Chef du gouvernement espagnol a été adressée au Souverain et non à son homologue marocain. Elle confirme si besoin est, que l'issue aux crises diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne se situe au Palais-Royal. Cela rappelle, bien que de moindre enjeu, le recours des autorités espagnoles au Roi défunt Hassan II pour le dénouement des crises, notamment lorsque les négociations bilatérales tendues pour les accords de pêche étaient à la limite de la rupture.

Quant à la réponse, règles de protocole obligeant, ce n'est pas le Cabinet Royal qui a réagi à la lettre de Sanchez, mais le Ministre marocain chargé des Affaires étrangères, dont la mission de Département de souveraineté pourrait expliquer pourquoi ce n'est pas le Chef de gouvernement marocain qui a donné la réplique à son homologue espagnol.

Curieusement, ce n'est qu'une semaine après que ce dernier s'est exprimé en cette qualité sur le sujet à l'occasion du Conseil du gouvernement du jeudi 24 mars 2022.

En tout cas, la vive réaction marocaine aura créé une forte charge électrique dans les relations entre les deux pays, qui fit sauter le fusible Maria Arancha Gonzales Laya Ministre des Affaires étrangères espagnoles.

Avé Maria

La Ministre des Affaires Etrangères Espagnole ne savait pas qu'elle allait rendre un grand service au Maroc et à son pays, d'abord en endossant la contestation de la décision des Etats Unis reconnaissant la marocanité du Sahara et en défendant ensuite les stratagèmes de l'accueil réservé à Brahim Ghali présumé Président de la République marionnette sahraouie sous une fausse identité dans une mise en scène des plus rocambolesques, dont la Ministre espagnole en détiendrait encore tous les secrets. Grâce à cette grosse bourde, la diplomatie marocaine a été profondément secouée au point de réviser l'attitude conciliatrice du Maroc à l'égard de ses voisins, laquelle ne nous a pas toujours valu des avantages ou de la considération en retour.

En représailles, le Maroc avait fini par prendre un certain nombre de mesures contre les élucubrations espagnoles dont notamment

le report sine die de la Réunion de haut niveau Maroc-Espagne initialement prévue en décembre 2020, suivie entre autres de mesures de rétorsions commerciales, la fermeture des frontières maritimes et terrestres au niveau de Sebta et Melilla, et le gel de la coopération sécuritaire et antiterroriste.

Les espagnols reconnaîtront également à leur ancienne Ministre des affaires étrangères le triste mérite d'être sans le vouloir, à l'origine du débat houleux en Espagne soulevé par la lettre de Pedro Sanchez. Elle gratifie le paysage politique espagnol d'un sujet de discorde supplémentaire qui permettra au Maroc de situer le niveau d'adversité des toréadors politiques espagnols et de mieux apprécier les nuances de leurs positions. La comparution du Chef du gouvernement espagnol devant la Chambre des représentants attendue pour ce Mercredi, apportera certainement de nombreux éclairages sur les tendances de la classe politique espagnole.

Non, l'Espagne ne s'est pas pliée suite aux pressions du Maroc, ni au chantage algérien

Nombreuses ont été les tentatives d'explication du "revirement" de la position espagnole examinée dans la précipitation sous la loupe d'analyses étriquées. L'explication première avancée est la pression marocaine sur l'Espagne au moyen de l'encouragement de l'émigration de masse. Les médias algériens ont en fait leurs choux gras pour tenter d'expliquer une décision espagnole qui les a pris de court au point de dérégler les neurones des généraux du Musée du palais de la Mouradia.

Si tel était le seul motif sur lequel s'était basée l'Espagne pour opérer ce retour à la raison et rompre aussi facilement avec une politique agressive de plusieurs années contre le Maroc, en jonglant notamment avec sa cause première, c'est que ce pays a perdu le sens de la clairvoyance et montre une faiblesse aussi insoupçonnée que rare dans les annales de la Diplomatie ibérique. Cela serait fort étonnant et improbable. L'Espagne appuyée par l'UE sur un dossier aussi brûlant que l'immigration qui suscite la montée de l'extrême droite au sein de ses États membres, n'aurait pas cédé aussi facilement sur ce registre.

La seconde explication aussi biscornue que la première, est que l'Espagne aurait corrigé une Algérie devenue ingérable et menaçante pour la sécurité énergétique espagnole, voire européenne, au moyen du chantage de l'approvisionnement en gaz, dans le but d'aligner ses clients sur ses thèses anti-marocaines, profitant de surcroît de la crise du gaz qui prend un tournant déstabilisant avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Là aussi, un tel argument qui aurait pesé sur la balance des décisions espagnoles, est peu convaincant, car l'Espagne et l'Europe ont bien d'autres moyens de faire pression sur l'Algérie récalcitrante qui se trompe

d'époque et de front de bataille. Il est vrai par ailleurs qu'en voulant jouer dans l'arène des grands en faisant miroiter la menace gazière au mauvais moment, l'Algérie s'est d'elle-même embourbée dans le délire d'une haine viscérale à l'égard du Maroc.

Elle persiste à ignorer que la solidarité et la paix au Maghreb et en Méditerranée sont plus que jamais indispensables dans un monde en ébullition pour préserver une région si fragile des aléas dramatiques des conflits armés et l'affranchir des alliances qui se forment et s'effritent sans états d'âme au gré des intérêts des puissances.

Faut-il rappeler à cette Algérie qui met la région sous tension que les guerres sont par nature désastreuses et fratricides et toujours menées au mépris des populations qui en payent le prix fort. Si les réfugiés ukrainiens ont eu la possibilité d'être facilement accueillis par les pays européens voisins, l'Algérie ignore peut-être que les réfugiés d'une guerre au Maghreb n'auront pour destination que la mer tumultueuse ou le Sahel sans fin. Non, l'Espagne ne s'est pas pliée aux pressions du Maroc, ni au chantage de l'Algérie. Elle a tout simplement compris les arguments de la diplomatie marocaine et mesuré le poids d'un pays avec lequel il faut désormais compter et avec lequel l'Espagne a tout à gagner dans un partenariat stratégique.

En effet, le rétablissement du courant diplomatique entre les deux pays, permet à l'Espagne de s'appuyer sur un Maroc stable avec lequel elle partage de nombreux avantages uniques et avec aucun autre Etat dans la région. D'abord la proximité géographique qui se traduit par un prolongement tout naturel vers l'Afrique où le Maroc a désormais des entrées renforcées. Ensuite, le partage du Détroit de Gibraltar, l'un des passages stratégiques de la circulation maritime mondiale (Marchande et militaire), dont les deux pays assurent la surveillance et le contrôle du point de vue de la sécurité des hommes et des biens.

Il est aussi vrai que l'Espagne ne peut se passer de la coopération avec le Maroc quant aux questions vitales que représentent pour elle, la lutte contre l'immigration, le trafic de drogue et le terrorisme.

Sur un plan économique et commercial, le Maroc est un client et un marché fort porteurs.

Les données avant Covid 19, montrent un nombre de 1000 entreprises espagnoles qui opèrent au Maroc qui est la première destination des investissements espagnols en Afrique avec un investissement global de l'ordre de 4,5 milliards d'Euros.

Ce sont aussi 900 000 touristes marocains qui ont visité l'Espagne en 2019, pour y dépenser l'équivalent de 5 Milliards de Dhs. Les espagnols connaissent bien la générosité du touriste marocain, et savent également combien leur rapportent les résidents marocains à l'étranger qui traversent le territoire espagnol, à l'aller comme au retour. Sur le plan culturel, l'Espagne ne pourrait ignorer son influence sur le Maroc en général et sur les provinces du Nord en particulier, où la



Le Maigret du CANARD



langue espagnole est légion. Sur un autre registre et pour l'histoire, il faut aussi que l'Espagne soit atteinte de schizophrénie pour ignorer les nombreuses occasions où le Maroc, lui a montré son indéfectible solidarité. Je citerai entre autres, le geste exceptionnel du Maroc par lequel il avait accepté dans ses zones de pêche, l'activité de quelque 600 navires de pêche espagnols interdits d'accès aux eaux européennes lorsque l'Espagne avait intégré l'UE en 1986. Aussi, quand le Maroc avait décidé de réduire l'accès à ses zones de pêche aux navires étrangers pour des raisons légitimes de préservation de ses ressources halieutiques, il n'avait pas exclu les navires de pêche espagnols opérant dans le Sud de la Péninsule et aux Iles Canaries pour des considérations sociales, car ces unités ne pouvaient se redéployer sur d'autres zones de pêche lointaines. L'Espagne ne pourrait aussi faire l'impasse sur le geste solidaire du Maroc qui avait en 2002 accordé des autorisations de pêche à titre exceptionnel et sans contrepartie aucune, à 64 navires de la Région de Galicie frappée par la pollution marine causée par le naufrage du navire pétrolier « Prestige ». Même l'Europe n'y avait pas pensé. La solidarité était encore une fois venue du voisin du Sud qu'une certaine classe politique espagnole considère aujourd'hui comme étant un pays menaçant pour la sécurité de l'Espagne.

De Gibraltar au Mont Tropic

Passé le temps euphorique des louanges et des satisfécits autour de la Lettre du gouvernement espagnole et plus particulièrement la question du Sahara marocain qui a focalisé légitimement l'attention des médias et de l'opinion publique, ne faudrait-il pas revenir sur la déclaration espagnole et notamment sur les passages suivants : D'abord l'allusion faite au respect de l'intégralité territoriale : le Chef du gouvernement espagnole assure au sujet des actions qu'il évoque dans sa lettre qu'elles seront, je cite «... entreprises dans le but de garantir la stabilité et l'intégrité territoriale des deux pays ». Si ce passage conforte le Maroc quant aux garanties que l'Espagne lui assure au sujet du Sahara marocain, il signifie par réciprocité que le Maroc en faisant de même, donne en retour au voisin ibérique une garantie au sujet de Sebta et Melilia tout comme pour les îles et presqu'îles occupées et pour combien de temps encore? La position marocaine à ce sujet devient en ces circonstances des plus complexes. Le Maroc remettra-t-il en veilleuse ses revendications sur les deux enclaves en vertu d'une simple réaction du ministère chargé des affaires étrangères à la lettre du gouvernement espagnol? Si tel est le cas, comment peut-on envisager pouvoir soulever à nouveau nos revendications sur ces territoires? Les parties sont-elles convenues discrètement du cadre de résolution de ce problème? On se rappellera qu'au pic des revendications marocaines au début des années 70 pour la récupération de

ses territoires occupés, Feu Hassan II avait en 1974 fini par lier la rétrocession des deux villes marocaines à la récupération de Gibraltar par l'Espagne.

Sommes-nous retournés à cette position? Bien au-delà, la presse espagnole donne aux termes du message de Pedro Sanchez, la prétention de vouloir freiner les supposées velléités du Maroc sur les Iles Jaafarines (Chafarines pour l'Espagne).

En tout cas, la visite de Pedro Sanchez à Sebta et Melilia au lendemain des nouvelles orientations espagnoles, n'est pas sans donner un sens à la terminologie de la missive espagnole et des leuurs de compréhension d'un compromis possible à ce sujet.

Cette visite a eu certainement pour but de rassurer les autorités de ces deux enclaves tout comme la classe politique espagnole y compris dans les rangs de la majorité, sur les contreparties obtenues du Maroc grâce au nouveau cadrage des relations bilatérales tracé par la Lettre du 18 mars 2022.

Ensuite et s'agissant de l'appel à s'abstenir « de prendre toute action unilatérale à l'avenir », il est clair que la tournure rappelle ce que l'Espagne avait reproché vigoureusement au Maroc lorsque notre pays a adopté en janvier 2020, deux lois par lesquelles il délimitait ses espaces maritimes. L'Espagne avait considéré l'initiative marocaine d'unilatérale, de nulle et non avenue.

Cette question pourrait certainement revenir en surface si le Maroc venait à entreprendre des actions visant l'exploitation biologique et non biologique de son espace maritime. Il va sans dire en y pensant, que le fameux Mont Tropic revient à l'esprit, tant ses supposées richesses peuvent susciter à l'avenir des remous dans les relations bilatérales.

Il est donc pertinent de se demander si les déclarations réciproques des deux pays, ont valeur d'accord bilatéral, sachant que le communiqué du ministère marocain des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger, s'est contenté de réagir à la Lettre espagnole en termes de bons procédés soulignant que les termes du message espagnol « permettent d'envisager une feuille de route claire et ambitieuse afin d'inscrire, durablement, le partenariat bilatéral dans le cadre des bases et de paramètres nouveaux soulignés dans le discours royal du 20 août 2021 ».

La partie n'est pas totalement gagnée. Une feuille de route est encore à tracer. Les forces politiques espagnoles ne sont pas toutes acquiescentes aux nouvelles orientations du gouvernement et restent accrochées aux anciennes guirlandes de l'Espagne arrogante et dominante. Le Maroc devrait rester vigilant, continuer ses percées diplomatiques, tout en profitant de cette accalmie pour faire de l'évolution actuelle des relations maroco-espagnoles, un atout servant à percer la bulle faisant encore hésiter plusieurs pays à épouser la juste cause marocaine. ▀

Séisme dans le département de Aït Taleb

La justice passe au scalpel les marchés frauduleux de la santé

L'enquête judiciaire sera-t-elle élargie à de gros pontes du ministère de la Santé ?



La plupart des affaires visées par la justice remontent à l'époque de l'ex-ministre Lahoucine Louardi.

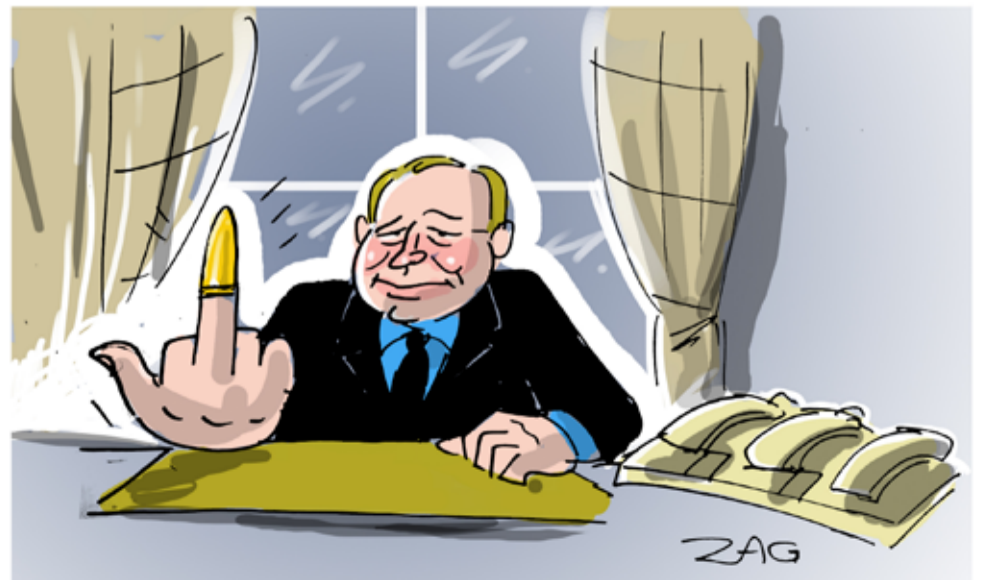
Les micmacs des marchés publics du ministère de la Santé sont enfin devant la justice! Une brochette d'accusés (18 fonctionnaires de divers grades issus de ce département et 13 chefs d'entreprises opérant dans le secteur biomédical) ont été déférés, mardi 29 mars, devant le parquet général près la Cour d'appel de Casablanca. Les mis en cause sont accusés de détournements et de dilapidation de fonds publics orchestrés lors de l'octroi de divers marchés publics.

C'est le procès de pratiques mafieuses où se mêlent corruption, népotisme et opacité qui sera instruit par la justice. Ces pratiques et bien d'autres, qui gangrènent le ministère de la Santé depuis plusieurs décennies, permettaient à des responsables des marchés au sein de ce ministère de siphonner dans l'impunité l'argent public via le

jeu de la surfacturation et des ententes illicites. La règle dans cette citadelle? La priorité au plus offrant et peu importe s'il est un vrai professionnel du biomédical avec des références solides. Ce qui compte c'est de cracher bien au bassin. Parmi les accusés figurent les patrons d'enseignes sans expérience qui vont parfois jusqu'à produire de faux certificats, ce qui ne les a pas empêchés de décrocher des marchés à plusieurs millions de DH. Selon une source proche du dossier, les affaires instruites par la BNPJ pendant au moins deux ans remontent à l'époque de l'ex-ministre de la Santé Lahoucine Louardi et que le Canard Libéré avait révélées en son temps.

Parmi les accusés figurent des noms illustres dans le secteur des dispositifs médicaux, notamment Azeddine El Meskouri le patron de Metec et son frère Soufiane, fondateur de Medical Expert. Ces entrepreneurs en délicatesse avec la justice sont accusés d'avoir bénéficié des complicités d'une kyrielle de responsables de la Santé dans l'administration centrale et des délégués à l'échelle régionale (Tanger, Oujda et Khénifra, Jerada et Marrakech) pour s'adjuger des appels d'offres dans des conditions très douteuses. Les entreprises sérieuses du biomédical, qui représentent des groupes internationaux connus, ne faisaient pas le poids devant ces privilégiés de la commande publique qui trustaient la majorité des marchés. Il a fallu beaucoup de temps pour les limiers de la BNPJ qui ont dû aussi faire appel à des experts pour démêler les fils de ce système complexe et opaque de passation des marchés publics dont les bénéficiaires redoublaient d'imagination pour brouiller les pistes. L'enquête judiciaire sera-t-elle élargie à de gros pontes du ministère de la Santé? ▀

SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE LA RUSSIE: LA RÉPONSE DE POLITINE À L'OCCIDENT



ZAG



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Lancement du programme « forsa » pour accompagner et financer les porteurs de projets

Après le lancement du programme «Awrach» tablant sur l'emploi de 250 000 personnes en 2022 et 2023, le Gouvernement vient de lancer un deuxième programme dénommé « forsa » (opportunité) visant l'accompagnement et le financement de 10 000 porteurs de projets pour les personnes âgées de 18 ans et plus en mobilisant une enveloppe de 1,25 MMDH. Une circulaire du chef du Gouvernement en date du 15 mars en trace les objectifs et les modalités de mise en œuvre. A la lecture de ladite circulaire, on a bien l'impression que le Gouvernement cherche à éviter les erreurs du passé en insistant cette fois-ci sur l'accompagnement des porteurs de projets tout en leur assurant une formation préalable de courte durée sur les techniques élémentaires de gestion et de management. Quant à la mise en œuvre du programme, elle est confiée au Ministère du tourisme et de l'économie sociale et solidaire à travers la SMIT (Société marocaine d'ingénierie touristique).

Bien sûr, il ne suffit pas de porter un projet pour bénéficier de l'appui financier dont le plafond est fixé à 100 000 DH, y compris une subvention de 10 000 DH, il faudrait au préalable passer par une série d'étapes : s'inscrire sur la plateforme dédiée et déposer son dossier www.forsa.ma, être retenu par la commission de sélection des dossiers, subir avec succès l'entretien oral et convaincre la commission de sélection de la faisabilité du projet, suivre une formation de courte durée de deux à trois mois, disposer d'un incubateur local pour accompagner et encadrer le projet. A première vue, on peut dire que nous sommes face à un parcours de combattant qui risquerait de décourager pas mal de candidats potentiels. Mais tant mieux si cela pourrait conduire à la réussite dudit programme.

Par ailleurs, le programme qui démarrera officiellement le 7 avril prochain, englobe l'ensemble des régions et concerne pratiquement tous les secteurs d'activité : tourisme, artisanat, ESS, commerce dont le commerce numérique, industrie, numérique, agriculture et pêche maritime, protection de l'environnement, enseignement,

Abdeslam Seddiki



Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des Affaires sociales.

santé, sport, etc.

Pour ce qui est de la gouvernance du programme, elle ne diffère pas sensiblement de celle qui est mise en œuvre pour le programme « awrach ». Ainsi, il est prévu la création de commissions aux niveaux national, régional et provincial. De haut en bas, on a une commission stratégique présidée par le Chef du Gouvernement, une commission de pilotage nationale présidée par la Ministre du tourisme, des commissions régionales présidées par les Walis et des commissions provinciales présidées par les gouverneurs. Pour chacune de ces entités, sont fixées la composition, les prérogatives et les fréquences de réunion. Outre ces commissions, il est prévu la création d'une « unité de gestion et de suivi » confiée à la SMIT. Là aussi, on peut s'interroger sur l'intérêt d'avoir autant de commissions. Ne fallait-il pas au contraire opter pour des structures légères et décentralisées.

Par ailleurs, si le chef du Gouvernement a pris le soin de préciser que ce programme s'inscrit dans une vision d'ensemble et comme tel, il ne se substitue pas aux programmes existants dont notamment le programme « Intelaka » lancé il y a deux années à la suite des directives royales, il est légitime néanmoins de se poser la question de l'articulation entre les deux programmes. Pour rappel, le programme « intelaka » a bénéficié d'une enveloppe de 8 milliards de DH provenant du budget de l'Etat à hauteur de 3 MMDH, du secteur bancaire d'un montant équivalent et du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et So-

cial pour un montant de 2 MMDH. On aurait aimé que le Gouvernement procède, avant le lancement du programme « forsa » à une première évaluation du programme « Intelaka ». Malheureusement, cette exigence d'information, qui fait partie de la pratique démocratique, n'est pas le point fort de l'exécutif.

Le programme soulève une autre question relative à sa gouvernance. En effet, l'opinion publique ne voit pas d'un bon œil le fait de confier la gestion et le suivi à une société sur laquelle pèsent les observations et les critiques de la Cour des Comptes dans un rapport publié en 2016. On a beau à rassurer que les choses se sont améliorées depuis cette date mais aucune preuve concrète n'est donnée. En tout état de cause, comment confier à une société qui a montré ses limites à gérer sainement le secteur dont elle avait la charge, à savoir le tourisme, une responsabilité aussi lourde et aussi délicate que celle qui consiste à piloter ce nouveau programme « forsa ». C'est une question de logique, de méthode et de bon sens.

Aussi, Il est utile de rappeler que l'entrepreneuriat ne se décrète pas. C'est une question de culture et non de nature pour paraphraser Joseph Schumpeter. A cet égard, notre enseignement n'accorde pas dans ses curricula une grande place à la culture de l'entreprise, nos méthodes d'enseignement demeurent imprégnées, à de rares exceptions, par des pratiques ancestrales où l'apprenant joue un rôle passif basé dans le meilleur des cas sur une « simple absorption » des connaissances qui lui sont prodiguées, sans créativité. C'est la raison pour laquelle, entre autres, les programmes de création d'entreprises n'ont pas connu dans le passé le succès escompté et une fois ces entreprises créées, le « taux de mortalité précoce » demeure très élevé (40%).

Nonobstant ces remarques, on ne pourra que souhaiter plein succès à ce programme, comme à l'ensemble des programmes et projets qui visent la création des richesses et de l'emploi au bénéfice de notre jeunesse aspirant à une vie meilleure. ▀



Bec et ANGLE



AHMED TAOUFIK

ministre des Habous et des Affaires islamiques



PRIÈRE DE NE PAS BAISSER LES BRAS...

Engoncé dans une djelaba de laine épaisse, le ministre des Habous et des Affaires islamiques Ahmed Taoufik a reçu une équipe du Canard dans l'enceinte d'une mosquée de quartier à Rabat.

Ramadan 2022 est à nos portes. Pas de fermeture des mosquées à la dernière minute en perspective ?

Cette fois-ci, la situation épidémiologique du pays semble meilleure qu'elle ne l'a été au cours des deux dernières années. Ce qui nous avait obligé de fermer les mosquées et interdire les tarawih.

Donc, on aura les tarawih cette année ?

Certainement même si une certaine prudence s'impose au vu du rebond spectaculaire du covid en Chine qui renoue depuis plusieurs jours avec les confinements et les tests massifs.

Mais encore ?

Il faut que l'on soit vigilant au Maroc, essentiellement dans les mos-

quées qui connaissent pendant ce mois sacré un pic de fréquentation. J'invite donc les fidèles à prendre leurs distances les uns des autres, à remettre leurs bavettes, à éviter les salamaecs et les embrassades et à se faire vacciner pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Certains disent que les maisons de Dieu sont protégées par leur propriétaire Tout-puissant. D'ailleurs, on a vu des clusters dans des usines, cérémonies de mariage et enterrements. Mais pas dans les mosquées...

C'est exact mais prière de ne pas se laisser aller à des gestes inutiles susceptibles de provoquer une relance de l'épidémie et partant une re-fermeture des mosquées.

Vous avez survécu à un tas de Gouvernements, ceux de Driss

Jettou 1 et 2, Abbas El Fassi, Abdelilah Benkirane 1 et 2 et Saadeddine El Othmani 1 et 2. Vous êtes encore titulaire du même portefeuille dans le Gouvernement Akhannouch. Waw! Quelle longévité !

Je préside effectivement aux destinées du ministère des Habous et des Affaires islamiques depuis 2002, soit deux décennies exactement.

Le secret de ma longévité ? La zénitude que je puise dans la culture soufie. N'étant en compétition avec personne, je suis un ministre qui vit en lévitation et transcende le temps politique et les petits calculs partisans.

Vous devez vous ennuyer, non ?

Pas du tout. Bien au contraire. Ma fonction que j'assume depuis 20 ans avec abnégation renforce

ma foi dans le destin. Au risque de surprendre, je suis un responsable unique qui incarne le changement dans la continuité.

Le Maroc, qui se targue de son islam tolérant et modéré, passe toutefois, pour un pays exportateur de djihadistes qu'il produit en quantités considérables et dont les services de sécurité démantèlent régulièrement des cellules en interne... Comment expliquez-vous cette contradiction ?

Les individus qui cèdent aux sirènes du terrorisme n'ont rien à voir avec l'islam. Ce sont des victimes de manipulations et même d'un lavage de cerveau que les commanditaires transforment en machines à tuer. Pour moi, ce sont des virus qui pour diverses raisons ont dangereusement muté.

Protocole d'accord entre CDG prévoyance et l'AISS

CDG prévoyance, la branche prévoyance de la Caisse de dépôt et de gestion en charge de la gestion de la CNRA et du RCAR et l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) ont signé, lundi 14 mars, un protocole d'accord pour l'organisation du forum mondial de la sécurité sociale qui aura lieu à Marrakech du 24 au 28 octobre 2022. C'est la première fois que le Maroc abrite un tel événement qui coïncide avec la mise en route du chantier de généralisation de la protection sociale dans ses différents segments. Porté par CDG Prévoyance avec la participation

de la Caisse marocaine des retraites (CMR), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR), ce forum réunira plus de 1200 participants issus de quelque 150 pays et rassemblera des sommités mondiales dans les domaines de la prévoyance, de la retraite et des assurances, des experts nationaux et internationaux. Objectif : débattre des stratégies de prévoyance et mettre en lumière les innovations institutionnelles en matière des systèmes de sécurité sociale durables, adéquats et accessibles. ▶

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE VENTE EN LIGNE DE DIPLOMES FALSIFIÉS
ON N'A RIEN FAIT DE MAL, CE SONT JUSTE DES DIPLOMES VIRTUELS...





Le MIGRATEUR



L'Ukraine prête à discuter un statut de neutralité avec la Russie

L'Ukraine est prête à discuter de l'adoption d'un statut de neutralité dans le cadre d'un accord de paix avec la Russie, mais un tel pacte devrait être garanti par des tiers et soumis à un référendum, a déclaré le président ukrainien Volodymyr Zelensky dimanche. M. Zelensky s'est adressé à des journalistes russes (médiatiks non officiels) dans le cadre d'un appel vidéo de 90 minutes, une interview que les autorités de Moscou avaient préventivement demandé aux médias russes de ne pas rapporter. M. Zelensky s'est exprimé en russe tout au long de l'entretien, comme il l'a fait lors de précédents discours destinés à un public russe. M. Zelensky a déclaré que l'invasion de la Russie avait provoqué la destruction de villes russophones en Ukraine, avec des dégâts pires que les guerres russes en Tchétchénie. « Garanties de sécurité et neutralité, statut non-nucléaire de notre État. Nous sommes prêts à aller dans ce sens. C'est le point le plus important », a dit M. Zelensky qui a en outre déclaré que l'Ukraine refusait de discuter de certaines autres exigences russes, telles que la démilitarisation du pays. S'exprimant plus d'un mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, le chef d'Etat ukrainien a déclaré qu'aucun accord de paix ne serait possible sans un cessez-le-feu et un retrait des troupes russes. Il a exclu de tenter de reconquérir par la force tous les territoires détenus par la Russie,



Zelensky : Le Gouvernement ukrainien prêt à discuter de la neutralité de l'Ukraine (Photo : AFP.)

affirmant que cela conduirait à une troisième guerre mondiale, et a déclaré vouloir parvenir à un « compromis » sur la région orientale du Donbas, contrôlée par les séparatistes prorusses depuis 2014. La Russie, quant à elle, affirme qu'elle mène une « opération militaire spéciale » en Ukraine dans le but de démilitariser son voisin. L'Ukraine et ses alliés occidentaux considèrent qu'il s'agit d'un prétexte pour une invasion non provoquée. Zelensky s'est concentré sur le sort de la ville portuaire orientale de Marioupol, assiégée depuis des semaines. Autrefois une ville de 400 000 habitants, elle a subi des bombardements russes prolongés. « Toutes les entrées et sorties de la ville de Marioupol sont bloquées », a déclaré Zelensky. « Le port est miné. Une catastrophe humanitaire à l'intérieur de la ville est sans équivoque, car il est im-

possible de s'y rendre avec de la nourriture, des médicaments et de l'eau », a-t-il ajouté. « Je ne sais même pas qui l'armée russe a déjà traité de la sorte », a-t-il dit, ajoutant que, comparé aux guerres russes en Tchétchénie, le volume de destruction « ne peut être comparé ». La Russie a nié avoir pris pour cible des civils en Ukraine. La Russie et l'Ukraine se sont échangés des reproches sur l'incapacité à ouvrir des corridors humanitaires. M. Zelensky s'est défendu contre les allégations de Moscou selon lesquelles l'Ukraine aurait restreint les droits des russophones, affirmant que c'est l'invasion de la Russie qui a rayé les villes russophones « de la surface de la terre ». Il a également qualifié de « plaisanterie » les allégations de la Russie selon lesquelles l'Ukraine disposerait d'armes nucléaires ou chimiques.

Biden Vs Poutine ou le jeu de la barbichette

La guerre que se livrent la Russie et les Etats-Unis par l'Ukraine interposée depuis plus d'un mois ressemble dans son volet verbal au célèbre jeu d'enfant « le jeu de la barbichette ». « Je te tiens par la barbichette ; Tu me tiens par la barbichette ; Le premier qui rira aura une tapette ! ». A chaque insulte proférée par l'un contre l'autre, la réplique ne tarde jamais à venir. Biden traite Poutine de « boucher » qui « ne peut pas rester au pouvoir, Moscou répond illico presto que ce n'est pas à Biden de dire si Poutine peut rester au pouvoir. Le Kremlin ayant rejeté samedi la remarque du président américain Joe Biden selon laquelle Vladimir Poutine « ne peut pas rester au pouvoir », affirmant qu'il appartenait aux Russes de choisir leur propre président. Interrogé sur le commentaire de Biden, le porte-parole du Kremlin, Dmitry Peskov, a déclaré à

Reuters : « Ce n'est pas à Biden de décider. Le président de la Russie est élu par les Russes. » Un responsable de la Maison-Blanche a déclaré que M. Biden, qui s'exprimait à Varsovie, n'avait pas appelé à un « changement de régime » en Russie, mais que son propos était que « Poutine ne peut être autorisé à exercer un pouvoir sur ses voisins ou sur la région ». Nuance. M. Biden a multiplié les attaques personnelles contre M. Poutine depuis que le président russe a ordonné l'invasion de l'Ukraine le 28 février, et le Kremlin a répondu en mettant en doute les facultés mentales du dirigeant américain. Il y a un peu plus de deux semaines, Moscou a accusé Biden d'avoir proféré des « insultes personnelles » à l'égard de Poutine après l'avoir qualifié de « criminel de guerre » et de « dictateur sanguinaire », et a déclaré que ses remarques semblaient avoir été alimentées par



L'échange d'invectives entre Poutine et Biden compromet les chances d'une issue diplomatique rapide au conflit. (Photo : AFP.)

l'irritation, la fatigue et l'oubli. Dmitri Rogozine, le chef de l'agence spatiale russe Roscosmos, a suggéré sur les médias sociaux, en se moquant de lui, que la clarification des dernières remarques de Biden provenait de l'unité médicale de la Maison-Blanche. M. Rogozine a déjà tourné en dérision ce qu'il a appelé les « sanctions d'Alzheimer » imposées à la Russie par les Etats-Unis en raison de la guerre en Ukraine, que Moscou appelle une opération militaire spéciale. La guerre des maux.

La candidate Marine Le Pen chahutée en Guadeloupe

La candidate d'extrême droite à la présidentielle française Marine Le Pen a été chahutée par des manifestants qui ont afflué dans un hôtel du territoire d'outre-mer de la Guadeloupe où elle enregistrait une émission de télévision, rapporte BFM TV dimanche. Les manifestants ont scandé « dehors Le Pen » et « Le Pen raciste » en entourant la candidate samedi alors qu'elle était escortée hors de la chambre et dans l'hôtel. Sa campagne a l'intention de déposer plainte, a déclaré son porte-parole Julien Odoul à Franceinfo. « Il s'agit d'une agitation de militants d'extrême gauche, de groupes noirs locaux qui pourrissent tout, partout où ils sont actifs sur le territoire de la République », a-t-il déclaré, en référence à un mouvement antifasciste souvent mis en cause dans les violences lors des marches de rue en France pendant le mouvement des gilets jaunes. « Je trouve cela choquant, comme tout le monde, et je les condamne fermement », a déclaré le président-candidat Emmanuel Macron sur la chaîne de télévision française France 3, ajoutant qu'il dénonçait « toutes les formes de violence, verbale et physique ». « Je combats les idées de Mme Le Pen - mais avec respect », a-t-il ajouté. Les sondages d'opinion montrent que Mme Le Pen et M. Macron sont les deux candidats susceptibles d'arriver en tête du premier tour de l'élection, le 10 avril, et de participer au second tour du 24 avril, M. Macron étant considéré comme le vainqueur final. La cheffe d'extrême droite a mis l'accent sur des questions intérieures telles que l'inflation et le coût de la vie au cours d'une campagne qui a été assombrie par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tandis que M. Macron a participé à une multitude de réunions diplomatiques, notamment aux sommets de l'OTAN, du G7 et de l'Union européenne.

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

LOURDES SANCTIONS
ÉCONOMIQUES CONTRE LA RUSSIE

ZUT!...ON VA
DEVOIR SE SERRER
LA CEINTURE!





Can'Art et CULTURE



Atlas du patrimoine architectural de Casablanca

Des dizaines de livres, d'Atlas et de beaux livres ont été publiés sur Casablanca, mais une nouvelle parution sur le thème est toujours la bienvenue tant la mégapole cosmopolite, laboratoire de plusieurs styles architecturaux, fascine. Un nouvel ouvrage vient en effet de paraître. Mais c'est un premier atlas sur le patrimoine de Casablanca et aussi le premier atlas sur le patrimoine du XXe siècle au Maroc. Il prend tout son sens ici, à Casablanca où l'aventure urbaine et architecturale moderne est la plus puissante, la plus lisible et la plus dense. Cet Atlas a été réalisé avec l'Agence Urbaine de Casablanca pour sanctionner un long et minutieux travail d'inventaire du patrimoine. La publication qui s'étale sur 377 pages est considérée comme l'une des publications les plus importantes de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture dans la capitale économique du Maroc. Elle est aussi « première du genre à regrouper photos et documentation topographique, avec des études analytiques spécialisées dans les domaines de l'histoire et de l'architecture, ce qui en fait une référence unique en ma-

tière d'équité et de protection de la mémoire architecturale de la ville. »

Le recueil constitue aussi une référence incontournable pour les chercheurs dans le domaine de la construction de la ville, l'histoire de tous ses quartiers et les références des écoles d'ingénieurs qui ont produit son élan architectural.

Il s'agit d'un important travail documenté, réalisé en français par Jean-Louis Cohen, un des grands architectes qui a publié de nombreux livres et publications sur l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture de Casablanca, l'architecte Tarek Oualalou qui a réalisé d'importants travaux d'ingénierie en France, au Maroc et dans des pays asiatiques, dont le dernier était le pavillon du Maroc à l'Expo 2022 de Dubaï, et l'architecte Bernard Toulou, expert international dans le domaine de l'architecture moderne et contemporaine.

La spécificité et l'intérêt de cet Atlas réside dans le fait « qu'il fournit un inventaire audité des grands architectes qui ont travaillé à Casablanca, les histoires de leurs édifices, les courants d'ingénierie auxquels ils appartiennent, les détails des formes d'architecture et les raisons d'un certain nombre de leurs choix



urbanistiques. »

Comprenant aussi des études analytiques et historiques très importantes, traitant des méthodes d'écriture architecturale de Casablanca, de l'histoire de l'architecture de la ville ancienne et de l'histoire de l'architecture de la ville nouvelle, et des étapes d'achèvement et de construction des quartiers des années 40, l'ouvrage « met en évidence les points de repère distinctifs de la ville, dont l'ancien bâtiment du marché du gros et la centrale électrique, et détaille l'histoire de la naissance et du développement des grands quartiers de la ville dont Hay Mohammadi, sur les plans architectural et technique. »

Netflix dévoile les premières images de la saison 4 de « Stranger Things »

L'éclairage est faible. La tension est élevée. Et la coiffure rétro est hors de contrôle dans les premières images (12 photos) de la saison 4 de la série « Stranger Things » dévoilés mercredi 23 mars. Les photos donneront cependant aux fans des vibrations effrayantes. Les nouveaux épisodes de la série populaire de science-fiction de Netflix, qui se déroule dans les années 1980 et qui met en scène un groupe d'adolescents aux prises avec des problèmes surnaturels qui gangrèment une petite ville de l'Indiana, sont sur le point d'être accessibles aux fans qui les attendent de pied ferme. Il a déjà été annoncé que les nouveaux épisodes



de la saison 4 serait lancée en deux temps, le 27 mai et le 1er juillet. Selon le synopsis officiel, « Six mois se sont écoulés depuis la bataille de Starcourt, qui a semé la terreur et la destruction à Hawkins. Notre groupe d'amis est séparé pour la première fois et les complexités du lycée n'ont pas rendu les choses plus faciles. En cette période de vulnérabilité, une nouvelle et effrayante menace surnaturelle fait surface, présentant un mystère macabre qui, s'il est résolu, pourrait enfin mettre fin aux horreurs de l'Upside Down. » Dans une interview sur le podcast « Present Company With Krista Smith », les frères Duffer (les créateurs de la série) ont déclaré à Smith que la saison 4 aura une sensation de « film d'horreur » beaucoup plus sombre. « Quand nous avons présenté la série à Netflix il y a des années, nous avons dit que les enfants étaient... Les Goonies dans E.T. C'est leur scénario. Les adultes sont dans Les Dents de la Mer et Rencontres du troisième type, et les adolescents dans Les Griffes de la nuit ou Halloween. Mais, cette année, nous n'avons pas les enfants. On ne peut plus faire Les Goonies. Et donc, soudainement, nous nous penchons beaucoup plus sur le territoire des films d'horreur que nous aimons. C'était amusant de faire ce changement. »

Les stars Winona Ryder, David Harbour, Millie Bobby Brown, Finn Wolfhard, Noah Schnapp, Gaten Matarazzo, Caleb McLaughlin, Natalia Dyer, Joe Keery, Charlie Heaton, Sadie Sink, Maya Hawke, Priah Ferguson, Cara Buono et Brett Gelman seront de retour. Robert Englund, Jamie Campbell Bower, Eduardo Franco, Joseph Quinn, Sherman Augustus, Mason Dye, Nikola Djuricko, Tom Wlaschiha, Myles Truitt et Grace Van Dien seront également à l'affiche.

La sélection de photos du prochain épisode de « Stranger Things », a montré des visages familiers ainsi que quelques nouveaux venus.

Oscars 2022 : « Coda » meilleur film

Parmi les nombreux films favoris en lice pour le fameux Oscar, entre « The power of the dog », « CODA » ou encore « Belfast » les spécialistes attendaient le verdict. C'est finalement le film « CODA » réalisé par Sian Heder qui remporte l'Oscar du Meilleur film, au casting : Eugenio Derbez, Troy Kotsur, Emilia Jones... Ce long-métrage est une adaptation américaine du film de Eric Lartigau « La famille Bélier ». Le film a également remporté l'Oscar du Meilleur scénario adapté et du Meilleur acteur dans un second rôle pour Troy



Kotsur. La réalisatrice Jane Campion remporte « l'Oscar de la meilleure réalisatrice » pour son film « The power of dog ».

Poste Maroc honore les grandes femmes marocaines

Barid Al-Maghrib (Poste Maroc) dévoile sa nouvelle émission cyclique « Personnalités marocaines » consacrée cette année aux femmes et intitulée « Personnalités marocaines féminines », a annoncé le groupe le 22 mars. Une excellente initiative qui rend hommage à des grandes femmes marocaines pour la 1ère fois dans l'histoire du royaume.



- Fatima Mernissi (1940-2015), sociologue, universitaire et féministe marocaine ;

- Touria Chaoui (1936-1956) première femme marocaine et du Maghreb à avoir été d'avion ;

- Et Malika El Fassi (1919-2007), symbole du patriotisme, seule femme signataire du manifeste de l'Indépendance du Maroc ; parmi les fondateurs

de la Ligue Marocaine pour l'éducation de base et de la lutte contre l'analphabétisme et de l'Institution de l'Entraide Nationale. Elle a participé à la création d'une ONG, l'association Al Mouassat, qui a un orphelinat qui héberge plus de 120 filles, dont elle a été présidente jusqu'à son décès ; Les timbres seront en vente depuis le 23/03/2022.



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Spam de la fortune

Ne videz pas automatiquement votre dossier spam : il peut être la caverne d'Ali Baba que vous n'aurez jamais soupçonnée. Histoire. Laura Spears, une Américaine de 55 ans, originaire du comté d'Oakland dans le Michigan, a acheté un billet Mega Millions sur le site Web de la loterie du Michigan pour le tirage du 31 décembre de l'année dernière. Elle a trouvé cinq numéros pour gagner 1 million de dollars et a réussi à multiplier son gain par trois parce qu'elle avait choisi l'option « multiple ».

Mme Spears : « J'ai vu une annonce sur Facebook indiquant que le jackpot de Mega Millions devenait assez élevé, alors j'ai ouvert mon compte et acheté un billet. » « Quelques jours plus tard, je cherchais un e-mail manquant de quelqu'un, alors j'ai vérifié le dossier spam de mon compte e-mail. « C'est alors que j'ai vu un e-mail de la loterie disant que j'avais gagné un prix. Je ne pouvais pas croire ce que je lisais, alors je me suis connecté à mon compte de loterie pour confirmer le message dans l'e-mail. Je suis toujours aussi choquée d'avoir vraiment gagné 3 millions de dollars ». La fortunée a réclamé ses gains au siège de la loterie, disant qu'elle prévoit de partager l'argent avec sa famille et de prendre une retraite anticipée. » Laura Spears a également déclaré qu'elle s'assurerait dans l'avenir de vérifier son dossier spam plus souvent et d'ajouter la loterie du Michigan à la liste d'expéditeurs sûrs.

La ruée vers leurre

Une affaire ! Voilà ce que se sont dits de nombreux automobilistes en passant devant la station service Avia de Sausheim, près de Mulhouse (Alsace, France), jeudi 25 mars en fin d'après-midi. Le gazole était affiché sur totem de la station d'essence à 1,23 euro le litre... au lieu de 2,23 ! La faute à un bug informatique qui a pu être réglé peu après 23 heures, rapporte France Bleu Alsace. Durant ces quelques heures, une impressionnante file de voitures s'est formée. De nombreux clients ont voulu profiter de l'erreur, partagée sur les réseaux sociaux. Face à l'agitation et alors que la tension avait tendance à monter, les gendarmes ont dû intervenir. Prochaine scène quand une boulangerie affiche le prix de la baguette à 30 centimes d'euros au lieu de 90 ?

Cervelle râpée

Exemple de ce que peut faire une influenceuse imbue de sa personne. Ruby Nikara met en vente l'eau de son bain pour 1 500 euros le flacon ! Le 3 mars dernier, la rappeuse a publié sur Instagram et Twitter qu'elle vend de l'eau de son bain. Elle qui se décrit également comme la nouvelle icône du rap français, a publié ce concept aussi brillant que ridicule, selon Pure Break. « J'ai décidé de commercialiser l'eau de mon bain, car je suis une adepte des bains de minuit. J'adore me faire du bien dans le bain (...) et du coup, là, ce que vous trouvez dans ce bocal, c'est l'eau de mon merveilleux bain », a-t-elle renchéri. Après cette publication, l'influenceuse d'origine maroco-italienne a été vivement critiquée par les internautes. Elle a fait l'objet de nombreuses insultes, voire même des menaces. « Elle a fait pipi dans sa tête ou quoi ? », « Y a une fuite dans tes neurones ma belle », « Nan mais cette meuf c'est de pire en pire. C'est ça la génération de demain !? » « Je te propose une giflette et 1 semaine en psychiatrie », ont-ils écrit. Le prix du flacon de cette eau de bain coûte 1 500 euros. Selon le magazine, c'est 50 fois plus cher que pour celle de Belle Delphine qui a déjà tenté cette expérience dès 2019. Sur son site, Ruby Nikara a précisé que même si « l'eau n'est pas potable », elle peut tout de même être « utilisée à un plaisir personnel ». Pour faire fuir les chats de gouttière ?



Rigolard



*Bien vu !

Michel a 90 ans. Il a joué au golf à tous les jours depuis sa retraite il y a 25 ans.

Un jour, il rentre chez lui complètement découragé :

- C'est fini, dit-il à sa femme. J'abandonne le golf. Ma vue est devenue trop mauvaise... après que j'ai frappé la balle, je ne peux pas voir où elle va.

Pour le rassurer sa femme lui dit :

- Pourquoi n'amènes-tu pas mon frère avec toi au golf et essaie une dernière fois.

- Ton frère a 103 ans ! répond Michel. Il ne peut pas m'aider.

- Il a peut-être 103 ans, dit sa femme, mais il a une vision parfaite !

Alors, le lendemain, Michel se rend au terrain de golf avec son beau-frère. Il place sa balle sur le tee, s'élanche, frappe, puis cherche la balle au loin. Il se tourne vers son beau-frère :

- As-tu vu où est allée ma balle ?

- Bien sûr que je l'ai vue. Ma vision est parfaite.

- Excellent ! Où est-elle ?

- M'en rappelle plus...

*Cow technique

Un citadin part en vacances à la campagne. Un jour, il voit un troupeau de vaches, mais il est surpris qu'elles n'aient pas de cornes. Complètement fasciné par cette anomalie, il finit par aller voir le fermier d'à côté et lui demande :

- Dîtes-moi, pourquoi ces vaches n'ont pas de cornes ?

Le fermier le regarde longuement, puis après une grande réflexion il lui répond :

- Ben en fait, y'a trois raisons qui font que les vaches n'ont pas de cornes.

- Ah bon !

- Oui ! La première, c'est qu'elles naissent sans cornes... mais là, c'est pô l'cas. La deuxième, c'est qu'elles s'battent et qu'elles s'les cassent... mais là, c'est pô l'cas. Enfin, des fois, y'en a qui

choppent une maladie le véto y dit que c'est la décalcification et les cornes, è tombent... mais là, c'est pô l'cas.

- Mais alors, pourquoi donc ces vaches n'ont pas de cornes, mon brave ?

- Ben en fait, si ces vaches n'ont pas de cornes, c'est surtout parce que c'est des chevaux...

*Pain béni

Les dirigeants de Coca-Cola se rendent personnellement au Vatican pour faire une offre au Pape : « Votre Sainteté, nous vous proposons 5 millions de dollars par mois pour que vous changiez dans le Notre Père la phrase « donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien » par « donne-nous aujourd'hui notre Coca-Cola quotidien ».

Après un moment, le Saint Père répond : « Nous ne pouvons pas faire cela, mon fils... »

Après quelques mois, ils reviennent avec une nouvelle proposition revue à la hausse : « Votre Sainteté, notre firme vous offre 300 millions de dollars par an si vous changez dans le Notre Père la phrase « donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien » par « donne-nous aujourd'hui notre Coca-Cola quotidien ».

Après avoir marqué un temps de repos, le Saint Père répond : « C'est impossible, nous ne pouvons pas faire cela, mon fils... »

Mais les dirigeants de Coca-Cola insistent, obtiennent une nouvelle fois d'être reçus et lui présentent une nouvelle offre : « Votre Sainteté, notre firme a décidé d'offrir un milliard et demi de dollars par an à la Sainte Église si vous acceptez de changer dans le Notre Père la phrase « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien » par « donne-nous aujourd'hui notre Coca-Cola quotidien ».

Après un temps de réflexion, le Saint père se retourne vers son secrétaire et demande : « Il se termine quand, notre contrat avec les boulangers ? »

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:

0661252000

STE "ONEWAVE" SARL

Avis de constitution

24 novembre 2021 à Rabat, 26 rue Daraa apt 14, Agdal, Rabat

Capital social : 100 000 DHS

Objet : Concepteur, programmeur en informatique conseil de gestion

Durée : 99 ans

La gérance : Idrissi Hamza pour une durée illimitée

Tribunal de commerce de RABAT le 25 novembre 2021 sous le numéro 156143

STE "AGRIWAVE" SARL

Avis de constitution

16 septembre 2021 à Rabat 12 rue Oum Errabia n° 5, Agdal, Rabat

Capital social : 100 000 DHS

Objet : Entrepreneur d'exploitation agricole

Durée : 99 ans

La gérance : Idrissi Karim pour une durée illimitée Tribunal de commerce de RABAT le 03 novembre 2021 sous le numéro 155637



Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Science du passé	Intervient	Trouble	Cour-bérent	Protec-tions
Personnage de Rebelais	Informér	Animaux	Anneaux de cordage	Spolie-riens
↓	↓	↓	↓	↓
Filatures				
Mén-songères				
↓				Abné-viation
Langue		Unités de volume		↓
Prénom		Commune de Finlande		
↓			Est utile	
Sélec-tionnée			Excla-mation	
Divinité slave			Négation	Ville de Taiwan
↓		Appris	En avance	↓
		Rôle	Pomme de terre	
Article				Inter-jection
Gardien		Sigle national		Note
↓				Couche
Enduit	Déchiffré	Commune de Suède		Possessif
		Métal alcalin		↓
↓				
Obtenues			Soutien	

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

HORIZONTALLEMENT
 [1] Des coups que l'on frappe pour s'écrire. Coup gagnant. [2] Dentelle de métal. Tripoint. [3] Celui qui un vent crie faire. No pleins injection. Boxy. [4] Nos wagon. Pivent une liaison. [5] Elle tourne, elle tourne. Interjection. Article. Se déplacent. [6] Etat de riv. Groom lève. S'échappe des riantesques. Anti. [7] Préventif. Casual un peu caché. Indicateur. [8] Préventif. Accordant la perfection. Dans le vent. [9] C'est comme le fromage. Batigai. Arrangement d'une syllabe. [10] Gros manger. Piler des Grecs au avant des Latins. Droit de mutation du au wagon. Roman. Article. [11] Nuisance. A des difficultés que ses membres. Reconvoit. [12] Proussan. Beaucoup. Dégraisser. Elle peut être lente ou rapide. [13] Proussan. Abonné. Définir les règles. Proussan. [14] Cela mais réchit. Il aime se faire mal. Trouvé. [15] Opération de soustraction. Bijou ou dédicace. Dégustation. [16] Proussan un surnom. Proussan. [17] Météorite. Article. En astère. Hommes fidèles et serviables. [18] Containe d'été-été. Opposé à Proussan. Containe. [19] On pourra vous pour elle. Nuisance que les chiens s'ennuient. [20] Proussan la mesure. Containe. Cardinal. Deux au six dix.

VERTICALEMENT
 [A] Ce ne sont pas des interrogations. Serrure. [B] Instrument avec des martons. Proussan se tire. Hissifant. [C] Bien qu'elle soit pais du paquet, ce n'est pas celle-là qu'on fait un paquet. Long temps. Que tu déconstruis comme un livre. [D] Tout droit. Hiss peut aller dans Proussan ou bien sur une bouteille. [E] Jugat dans la jeunesse. C'est comme une lueur. [F] Base pyramidale. Note. Trous d'accablant. Proussan. Proussan de denture. [G] Gros de crotte. Proussan un vin. Parties des jambes. [H] Aulac. Morte populoirement. [I] Proussan. Ecrivain américain. Proussan. Grain de chapelier. [J] Passage en mer. Substances pour anesthésier. [K] Fait pour le goût du pain. Proussan entre les piges. Proussan. [L] Demons rougisse. A première identité. [M] Jusqu'à quand dans-tu. Déchante des tantes. [N] Il se fait pas le pendre. Sem. Entente de gen. Proussan gagnant. [O] Proussan. On peut dans le livre. Proussan de dent. [P] Convoitise. Appareil de mesure des mouvements. [Q] Appartenance le succès. [R] Acide oxidé. Dans des containe. Non payé. [S] Qui aime regrouper. Longues périodes. [T] Préposition. Sublimeuse. On peut vous y envoyer.

Mots Mêlés

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	A	P	
E	O	A	E	X	M	E	E	D	A	M	A	R	S	A	T	S	E
G	E	M	P	U	G	N	O	G	A	N	E	T	T	O	E	R	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D	N	
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	A	M	S	T	A	T	N	
C	A	B	E	I	G	A	D	I	S	L	A	N	E	M	A	R	
S	P	L	A	H	E	N	R	N	R	U	C	H	S	E	U	P	
A	C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M	
A	R	I	A	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	N	I	
R	E	M	E	I	R	E	D	U	T	I	N	T	L	A	E	A	
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A		
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E				

- ALPAGE
- ALPES
- ALPINISME
- ALTITUDE
- ANDES
- APLOMB
- ARMON
- ASCENSOR
- BALISAGE
- CAMPING
- CANYONING
- CASCADE
- CHALET
- ORSEL
- ESCALADE
- EVEREST
- FORÊT
- HIMALAYA
- GLACIER
- MASSIF
- MONTAGNE
- NEIGE
- OSANG
- PANORAMA
- PISTE
- RANDONNÉE
- RAGUETTES
- REMOYETTE
- ROCHEUSES
- SIERRA
- SOMMET
- TÉLÉFÉRIQUE
- TERTRE
- TOURISME
- THANGAT
- TREKKING

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	3							7
			2			8	1	
					3	5		
	1	8						9
4	6							
				2	6			5
		7						3
5		4			9			
				4	9			

A méditer



« Ce que nous appelons hasard n'est et ne peut être que la cause ignorée d'un effet connu. »
Voltaire, Dictionnaire philosophique.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

1	6	4	5	9	7	3	2	8
8	7	2	4	3	1	6	5	9
9	3	5	2	6	8	7	4	1
3	9	8	7	5	6	4	1	2
6	4	7	8	1	2	9	3	5
2	5	1	3	4	9	8	6	7
7	1	6	9	2	3	5	8	4
4	8	3	1	7	5	2	9	6
5	2	9	6	8	4	1	7	3

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1	A	U	T	O	D	E	S	T	R	O	C	T	I	O	N					
2	B	R	O	C	A	M	E	T	E		A	B	R	O	C	I				
3	S	E	C	M	I	E	D	R	A	G	O	N								
4	T	E	S	I	V	R	A	I	S		S	A	G	A						
5	E	S	O	T	E	R	I	S		C		E	N	I	T	A				
6	N	H	A	T	I	S	E	A		A	U	D	A							
7	T	A	D																	
8	T	O	D	E																
9	T	O	D	E																
10	O	I	N	E	S															
11	N	I	G	R	E	S														
12	T	I	L	E																
13	S																			
14	M																			
15	M																			
16	M																			
17	M																			
18	M																			
19	M																			
20	M																			

Mots fléchés

	M	R	F	A	A
V	E	N	E	U	S
	R	E	T	E	S
A	C	I	S	E	S
	A	G	S	I	R
A	N	E	N	I	C
	T	U	B	A	G
	I	S	A	H	Z
	L	E	T	T	E
P	I	S	U	T	A
	S	S	E	T	S
	M	M	U	N	I
	E	M	E	T	E

Mots Mêlés

Jeu mots mêlés « pour jardiner »
 Solution : Sécateur.



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma